



Pièce 5.13 : Evaluation des Incidences NATURA 2000

Dossier d'Enquête Publique du projet d'aménagement des infrastructures maritimes et terrestres du Terminal du Naye – Port de Saint-Malo (35)



CONSULTING

SAFEGE
1, rue du Général de Gaulle
CS 90293
35761 SAINT GREGOIRE cedex

Agence Bretagne Pays de Loire

Version : 2

Date : Mars 2024

Nom Prénom : Poac Valentin

Visa : RIOUX Anne



Sommaire

1	Evaluation des incidences sur les sites Natura 2000	1
1.1		Description du projet	1
1.2		Contexte du projet	2
1.3		Evaluation des possibilités d'incidences du projet sur les sites du réseau Natura 2000	..	4
1.4		Présentation des sites Natura 2000 pris en compte dans l'évaluation des incidences	4
1.5		Présentation des habitats visés à l'annexe I de la Directive Habitats à l'origine de la désignation des sites concernés	6
1.6		Présentation des espèces visées à l'annexe II de la Directive Habitats à l'origine de la désignation des sites concernés	7
1.7		Présentation des oiseaux visés à l'article 4 de la Directive Oiseaux à l'origine de la désignation des sites concernés	8
1.8		Habitats naturels et espèces retenus pour l'évaluation des incidences	11

Tables des illustrations

Figure 1 : Organisation du port de Saint-Malo (Source : Région Bretagne)	1
Figure 2 Chenal de l'avant-port de Saint-Malo (source : Géoportail)	1
Figure 3 : Aires d'étude et Réseau Natura 2000	3

Table des tableaux

Tableau 1 : Caractéristiques des aires d'études des milieux naturels terrestres et marins	2
Tableau 2 : Sites Natura 2000 concernés par l'aire d'étude éloignée	4
Tableau 3 : Habitats visés à l'annexe I de la Directive Habitats à l'origine de la désignation des sites concernés. Les habitats prioritaires sont indiqués par une astérisque *	6
Tableau 4 : Espèces visées à l'annexe II de la Directive Habitats à l'origine de la désignation des sites concernés	7
Tableau 5 : Liste des oiseaux visés à l'article 4 de la Directive Oiseaux à l'origine de la désignation des sites concernés	8
Tableau 6 : Habitats d'intérêt européen sur l'aire d'étude rapprochée	11
Tableau 7 : Espèces visées à l'annexe II de la Directive Habitats justifiant la désignation des sites retenus	13
Tableau 8 : Espèces visées à l'article 4 de la Directive Oiseaux retenues pour l'évaluation des incidences	15
Tableau 9 : Liste des mesures d'évitement et réduction	25
Tableau 10 : Évaluation des incidences sur les habitats des Zones Spéciales de Conservation	26
Tableau 11 : Évaluation des incidences sur la faune des Zones Spéciales de Conservation	27
Tableau 12 : Évaluation des incidences sur les oiseaux des Zones Protection Spéciale	28

1 EVALUATION DES INCIDENCES SUR LES SITES NATURA 2000

1.1 Description du projet

La port de Saint-Malo est un des ports les plus importants de la façade Manche – Nord-Ouest en termes d'échanges de fret et passagers, en particulier avec le port anglais de Portsmouth et les ports des îles anglo-normandes (Jersey, Guernesey).

Situé au cœur de la ville de Saint-Malo, le port s'organise en deux zones distinctes :

- L'avant-port et le terminal du Naye, qui accueille le trafic des ferries desservant l'Angleterre et les îles anglo-normandes. Il est complété par des zones gérant la réception des navires de croisière, le trafic côtier, le port de plaisance des Bas-Sablons et la pêche.
- Le port intérieur, composé de 4 bassins accessibles par l'écluse du Naye, qui accueille le trafic des marchandises hors ferries, l'activité de réparation navale, la pêche et un port de plaisance.

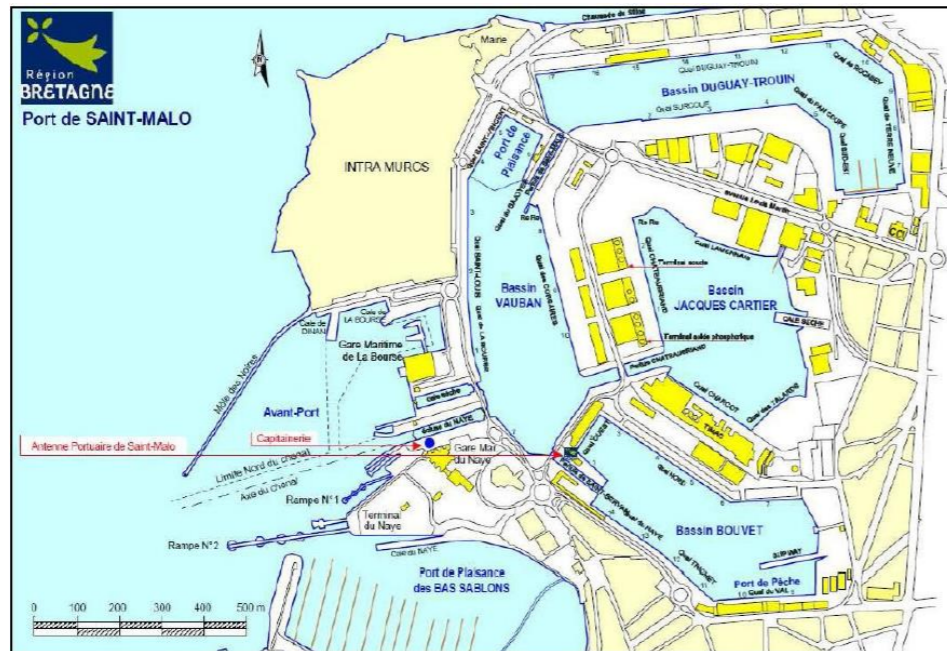


Figure 1 : Organisation du port de Saint-Malo (Source : Région Bretagne)

Les infrastructures du port de Saint-Malo sont soumises à des phénomènes physiques et climatiques importants : marnage autour de 12 mètres en moyenne, courants importants, renforcés par l'usine marémotrice de la Rance.

L'état des infrastructures de l'avant-port (en particulier des embectages et du poste 1) remet aujourd'hui en cause la sécurité des ouvrages et limite la capacité d'accueil du fret et des passagers. En effet, l'emprise des navires aujourd'hui permet difficilement l'utilisation simultanée des postes d'amarrages 1 et 2 et l'implantation du poste 1 à proximité de l'entrée de l'écluse limite également les manœuvres des navires.

Ainsi, une reconstruction des embectages et une réorganisation du poste 1 est nécessaire.

Par ailleurs, le chenal d'accès est jalonné de plusieurs seuils rocheux jusqu'au récif du Grand Jardin, rendant la circulation potentiellement dangereuse. De plus, des dragages d'entretien à plusieurs endroits du port sont nécessaires pour maintenir l'accès des navires aux différents quais, cales ou pontons.



Figure 2 : Chenal de l'avant-port de Saint-Malo (source : Géoportail)

Ainsi, un besoin de sécurisation et d'approfondissement du chenal de l'avant-port est nécessaire pour permettre l'approche des navires sans encombre à certains niveaux de marée.

Alors que l'activité du terminal pèse pour environ 40 % du chiffre d'affaires du port de Saint-Malo (en 2019), le projet de modernisation du Terminal du Naye a pour objectif de réaménager les infrastructures du terminal.

Le projet prévoit :

- L'aménagement des terre-pleins ;
- La réfection de la gare maritime ;
- L'amélioration de l'outillage d'accès passagers et piéton du poste n°2 ;
- L'amélioration des liaisons ville-port.

Afin de permettre l'accueil des navires plus grands et augmenter la capacité d'accueil de l'avant-port, le projet prévoit aussi de :

- Reconfigurer le poste n°1 ;
- Augmenter le volume de la souille du poste n°1 ;
- Approfondir le chenal d'accès ainsi que les fonds au niveau des postes d'accostage.

Enfin, pour améliorer la sécurité et la fonctionnalité des ouvrages de l'avant-port, le projet vise à :

- Reconstruire les embectages au niveau de l'écluse du Naye ;
- Reconstruire le front d'accostage n°1 ;
- Réhabiliter l'ancienne jetée Sud de l'écluse du Naye ;
- Procéder à des dragages d'entretien de l'avant-port.

1.2 Contexte du projet

Trois aires d'étude ont été définies pour évaluer les effets du projet sur les milieux naturels terrestres et marins. Elles sont présentées sur la carte à la page suivante et caractérisées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Caractéristiques des aires d'études des milieux naturels terrestres et marins

Aires d'étude	Caractéristiques
Aire d'étude terrestre	<p>Elle correspond aux limites du projet d'aménagement du terminal du Naye sur la partie terrestre et ses abords immédiats.</p> <p>La surface de l'aire d'étude terrestre est de 14,5 ha, dont 1,13 ha d'espaces non artificialisés.</p> <p>Cette aire d'étude intègre tous les secteurs pouvant être localement et directement impactés par les travaux terrestres relatifs au projet.</p> <p>Les inventaires suivants ont été réalisés dans l'aire d'étude terrestre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Flore et habitats terrestres ; • Mammifères dont les Chiroptères ; • Avifaune nicheuse.
Aire d'étude rapprochée contient l'aire d'étude terrestre	<p>Il s'agit d'une aire d'étude potentiellement affectée par le projet (zones de travaux maritimes), où des atteintes fonctionnelles peuvent prendre place, notamment par des effets indirects ou induits. Au regard des types de milieux présents à l'échelle de l'aire d'étude terrestre et des caractéristiques des groupes d'espèces considérés, cette aire d'étude comprend le secteur Ouest du littoral de Saint-Malo jusqu'à la Pointe du Moulinet (côté Dinard) incluant les bassins portuaires et l'île Cézembre au Nord.</p> <p>La surface totale de l'aire d'étude rapprochée correspond à 1183,5 ha, dont 30,7 ha dédiés à la zone de dragage/déroctage. L'inventaire de l'avifaune nicheuse, notamment des espèces marines, a été réalisé dans l'aire d'étude rapprochée terrestre ainsi que l'inventaire des peuplements benthiques des substrats meubles, et des herbiers à zostères.</p>
Aire d'étude élargie contient l'aire d'étude rapprochée	<p>L'aire d'étude élargie (8780,5 ha) correspond à l'entité écologique dans laquelle s'insère le projet et où une analyse globale du contexte environnemental est réalisée. Au niveau terrestre, elle comprend la zone d'étude rapprochée ainsi que les voies d'accès pouvant impacter les axes majeurs de communication de la ville de Saint-Malo.</p> <p>Au niveau maritime, il s'agit de la zone des trois milles nautiques depuis Saint-Malo intra-muros, l'embouchure de la Rance depuis le barrage et la bande côtière entre l'île Agot à l'Ouest (Saint-Briac-sur-Mer) et la pointe de la Varde à l'Est. Cette aire tient compte des espèces à fortes capacités de déplacement (oiseaux, mammifères marins), de manière proportionnée aux effets du projet.</p> <p>L'expertise s'appuie essentiellement sur des informations issues de la bibliographie et de la consultation d'acteurs ressources.</p>

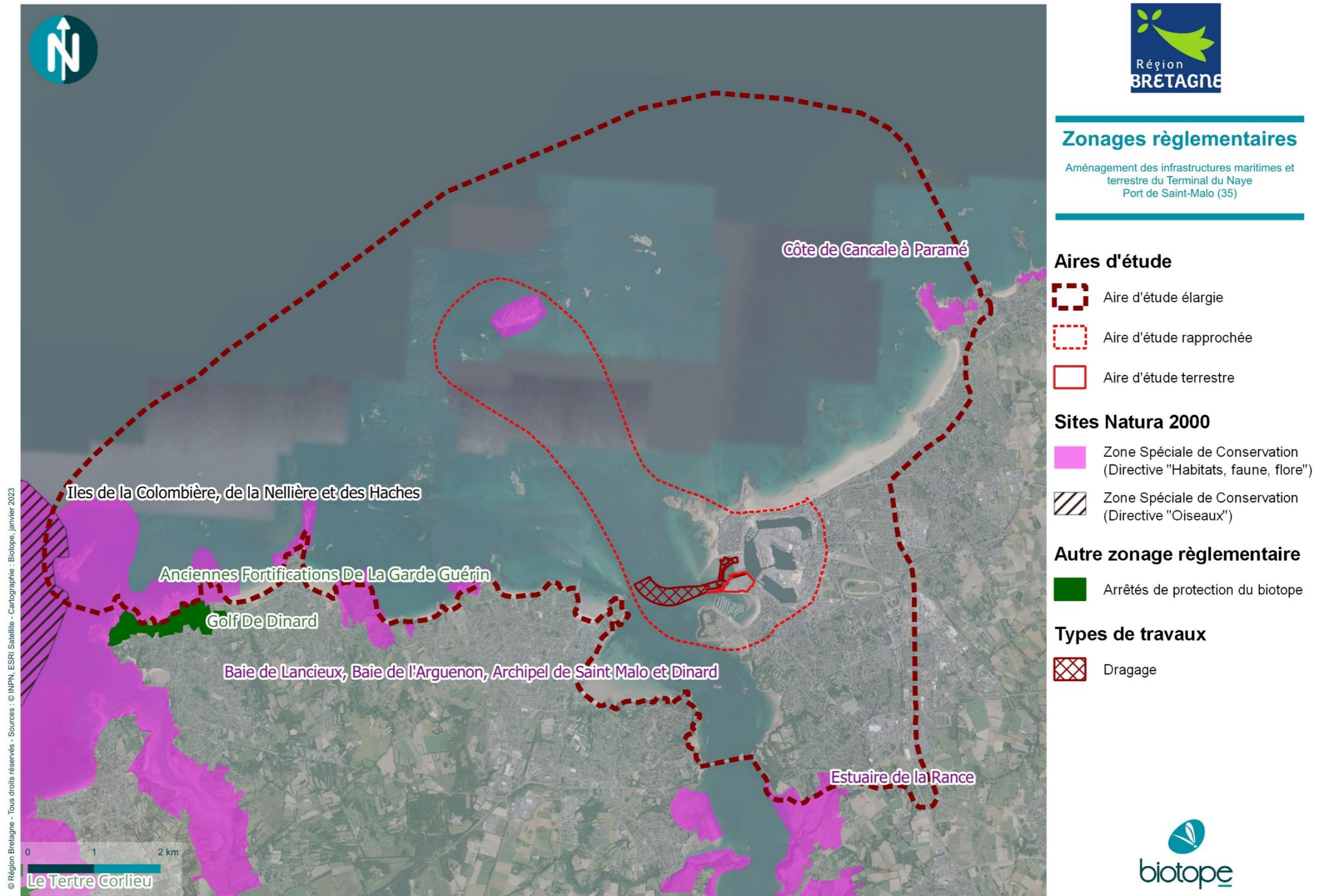


Figure 3 : Aires d'étude et Réseau Natura 2000

1.3 Evaluation des possibilités d'incidences du projet sur les sites du réseau Natura 2000

Le site Natura 2000 FR5300012 « Baie de Lancieux, Baie de l'Arguenon, Archipel de Saint Malo et Dinard » intercepte 362 ha de l'aire d'étude éloignée dont 35,3 ha à l'intérieur de l'aire d'étude rapprochée (île de Cézembre).

- Le site Natura 2000 FR5300061 « Estuaire de la Rance » intercepte 13,9 ha de l'aire d'étude éloignée.
- Le site Natura 2000 FR5300052 « Côte de Cancale à Paramé » intercepte 26 ha de l'aire d'étude éloignée.
- Le site Natura 2000 FR5310052 « Iles de la Colombière, de la Nellière et des Haches » intercepte 27,2 ha de l'aire d'étude éloignée.
- Le site Natura 2000 FR5310095 « Cap d'Erquy-Cap Fréhel » se situe à 7 km de l'aire d'étude rapprochée.
- Le site Natura 2000 FR2510037 « Chausey » se situe à 10 km de l'aire d'étude rapprochée.

Le projet présente donc des possibilités d'interactions avec les sites Natura 2000 « Baie de Lancieux, Baie de l'Arguenon, Archipel de Saint Malo et Dinard », « Côte de Cancale à Paramé », « Iles de la Colombière, de la Nellière et des Haches » et « Estuaire de la Rance » et les espèces et habitats à l'origine de leur désignation. En conséquence, une évaluation des incidences au titre de Natura 2000 est requise pour ce projet concernant ces sites.

1.4 Présentation des sites Natura 2000 pris en compte dans l'évaluation des incidences

1.4.1 Description générale

Tableau 2 : Sites Natura 2000 concernés par l'aire d'étude éloignée

Type de site, code et intitulé Surface	Localisation et distance à l'aire d'étude rapprochée	Intérêt écologique connu (source : INPN)
ZSC FR 5300012 « Baie de Lancieux, Baie de l'Arguenon, Archipel de Saint Malo et Dinard » 5142,1ha	Intercepte 35,3 ha (île de Cézembre). La majeure partie de la ZSC se situe à 1,8km à l'ouest	La ZSC a été créée par arrêté du 06/06/2014. D'une superficie de plus de 5 000 ha, ce site marin à 75% héberge des récifs marins ou découverts à marée basse accueillant une flore algale ainsi que des colonies animales d'une grande richesse. Site remarquable par la diversité et la qualité des dunes fixées avec, en particulier, trois types prioritaires de pelouses dunaires, dont les ourlets thermophiles. A noter par ailleurs la présence d'herbiers de <i>Zostera noltii</i> à l'ouest de la pointe du Chevet et de <i>Zostera marina</i> à l'ouest de l'île des Hébihens. L'archipel des Hébihens et l'îlot de la Colombière accueillent une importante colonie d'oiseaux marins dont les Sterne caugek, pierregarin et, exceptionnellement, de Dougall (espèces de l'Annexe I de la directive 79/409/CEE "Oiseaux"). Le Grand Rhinolophe, la Barbastelle et le Grand Murin (espèces d'intérêt communautaire) sont présents en hivernage (Garde Guérin, château du Guildo). La reproduction du Grand Rhinolophe

Type de site, code et intitulé Surface	Localisation et distance à l'aire d'étude rapprochée	Intérêt écologique connu (source : INPN)
		a été démontrée au château du Guildo, en limite du site, utilisé par ailleurs par l'espèce comme territoire de chasse. Ce site se trouve en limite Ouest de répartition de la population de Grands dauphins côtiers centrée sur la côte Ouest du Cotentin, leur présence peut être observée toute l'année. <u>Vulnérabilités</u> : Le piétinement des hauts de plage et des dunes et la surfréquentation estivale à proximité des sites à chiroptères (Garde Guérin), l'extraction de granulats marins, et l'absence d'entretien (fauche) des dépressions humides arrières-dunaires constituent les principales menaces pour les habitats et espèces d'intérêt communautaire du site.
ZSC FR5300052 « Côte de Cancale à Paramé » 1750 ha	À environ 3,2 km au nord-est de l'aire d'étude rapprochée	La ZSC a été créée par arrêté du 06/06/2014. D'une superficie d'environ 1 750 ha à 61 % marins, le site se présente comme une alternance de pointes rocheuses et de zones humides à l'abri de cordons dunaires avec, en particulier, l'unique complexe dune/marais du département d'Ille-et-Vilaine (anse du Verger). Le site présente deux types de dunes fixées à pelouses (habitats prioritaires) dont les ourlets thermophiles présents uniquement en France et au Royaume-Uni. Les falaises maritimes atlantiques sont représentées à travers un large échantillon de micro-habitats liés aux variations mésologiques. Le sommet des falaises est souvent occupé par des landes sèches atlantiques d'une qualité exceptionnelle, accueillant de nombreuses espèces rares. Parmi les espèces d'intérêt communautaire on note le Grand Rhinolophe, chiroptère pour lequel il s'agit de l'unique gîte connu d'hivernage dans une grotte marine (presqu'île Besnard). Présence du groupe de Grands Dauphins de la côte ouest du Cotentin. Site utilisé toute l'année par quelques individus avec parfois des jeunes. Cette population est résidente dans le Golfe Normano-Breton. L'île des Landes et l'îlot du grand Chevret abritent une importante colonie de Grands Cormorans et de Cormorans huppés. A noter la reproduction de l'Huîtrier pie, espèce pour laquelle la Bretagne joue un rôle majeur (environ 80% des effectifs nicheurs français). L'extension du site en 2005 permet d'inclure les berges des étangs de Beaufort, de Mirloup et de Sainte-Suzanne qui constituent trois des rares localités européennes de Coléanthe délicat (<i>Coleanthus subtilis</i>). Ces trois étangs sont des étangs à niveau d'eau variables dont les berges sont colonisées par des ceintures de végétations amphibies se rattachant à l'habitat UE 3130 "Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétations des <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou des <i>Isoeto-Nanojuncetea</i> ". <u>Vulnérabilités</u> : La surfréquentation touristique des hauts de falaises, dunes, grottes littorales accessibles et landes rases sommitales constitue la principale menace pour la flore remarquable du site. Les facteurs de vulnérabilité sont faibles pour les étangs puisqu'ils ne font pas l'objet d'une fréquentation touristique ou de loisirs importants et que les usages actuels de réserve d'eau sont favorables à la conservation du coléanthe.

Type de site, code et intitulé Surface	Localisation et distance à l'aire d'étude rapprochée	Intérêt écologique connu (source : INPN)
ZSC FR5300061 « Estuaire de la Rance » 2788 ha	Environ 2 km au sud de l'aire d'étude rapprochée	<p>Les herbiers saumâtres et petites roselières des lagunes liées à d'anciens moulins à marée figurent parmi les habitats prioritaires les plus remarquables du site. A noter également la diversité des habitats du schorre avec en particulier des prés-salés atlantiques accompagnés de végétation annuelles à salicornes et de prairies pionnières à spartines ou graminées similaires. La Rance maritime est par ailleurs un site d'hivernage majeur pour le Bécasseau variable. Quatre espèces de chiroptères d'intérêt communautaire fréquentent les secteurs boisés plus ou moins clairs ainsi que les abords immédiats de la Rance (Murin à oreilles échancrées, Grand Murin, Petit et Grand Rinolophe). La Loutre d'Europe est présente au sein d'une population isolée sur la Rance et le Couesnon.</p> <p>Les remparts de Dinan constituent un site de première importance pour la reproduction du Murin à oreilles échancrées. La colonie est composée d'environ 320 femelles ce qui représente 75% de la population bretonne.</p> <p><u>Vulnérabilités</u> : L'envasement du lit de la Rance et l'altération de la qualité de l'eau par des pollutions, d'origine agricole notamment, ainsi que le dérangement de l'avifaune nicheuse ou hivernante par les activités de chasse et la navigation fluviale constituent les principales menaces pour le patrimoine faunistique et floristique d'intérêt communautaire de la Rance</p>
ZPS FR5310052 « Iles de la Colombière, de la Nellière et des Haches » 1693,6 ha	Environ 6,1 km à l'ouest de l'aire d'étude rapprochée	<p>La ZPS vise la protection d'un archipel d'îlots situés dans la baie de Lancieux et de l'Arguenon. Le relatif isolement de cet archipel en fait une terre d'accueil pour des oiseaux marins nicheurs, dont principalement des colonies de sternes. Le statut de ces colonies et le succès de reproduction de ces colonies restent cependant fragiles de par l'accès relativement aisé, notamment à marée basse, pour les prédateurs (Vison d'Amérique, Renard, ...) de ces espèces.</p> <p>Ilots faisant partie d'un réseau de sites bretons accueillant des colonies de sternes. La Sterne pierregarin, la Sterne de Dougall (jusqu'à près de 30 couples) et la Sterne caugek (jusqu'à près de 400 couples)s'y sont reproduit ces dernières années. A noter que la ZPS n'a pas encore fait l'objet de l'élaboration d'un DOCOB mais que cette dernière est programmée à partir de 2019. L'OFB est l'organisme référent pour ce site.</p> <p><u>Vulnérabilité</u> : Le site, accessible à marée basse, est sensible aux dérangements anthropiques et surtout à la prédation naturelle (Renard, Vison d'Amérique, ...). Il est donc fréquent que les sternes se reportent sur d'autres sites favorables à leur nidification ailleurs en Bretagne.</p>
ZPS FR5310095 « Cap d'Erquy-Cap Fréhel »	7 km au nord-ouest de l'aire	<p>Le site "Cap d'Erquy Cap Fréhel" est presque exclusivement marin.</p> <p>La zone spéciale de conservation des habitats, de la faune et de la flore, couvre une superficie de 55 796 ha, dont 97 % en milieu marin. Elle englobe l'ensemble des fonds marins jusqu'aux limites</p>

Type de site, code et intitulé Surface	Localisation et distance à l'aire d'étude rapprochée	Intérêt écologique connu (source : INPN)
55 796 ha	d'étude rapprochée	<p>de la mer territoriale et comprend la baie de la Fresnaye. Le site est contigu à l'Ouest avec celui de la Baie de Saint-Brieuc. Il vient également jusqu'à la limite du site de la baie de Lancieux, baie de l'Arguenon, la pointe de Saint-Cast.</p> <p>L'intérêt majeur de cette ZPS réside dans la présence d'importantes colonies d'oiseaux marins et aussi dans la diversité des espèces présentes, ainsi que dans la présence d'oiseaux des landes, notamment la Fauvette pitchou qui compte une quarantaine de couples sur le site.</p> <p>Le secteur du Cap Fréhel possède des populations d'alcidés reproductrices notables à l'échelle nationale, tant pour le Guillemots de Troïl que pour le Pingouin torda.</p> <p>Des stationnements de plusieurs centaines à milliers d'individus de Puffins de Baléares sont chaque année relevés au large de la côte. Cette espèce niche exclusivement aux îles Baléares, mais sa présence est de plus en plus conséquente sur la côte Nord Bretagne.</p> <p><u>Vulnérabilité</u> : D'une manière générale, les prédateurs terrestres tels que les rats et les Visons d'Amérique représentent une sérieuse menace pour les colonies d'oiseaux de mer. La présence de ces espèces n'est pas signalée au cap Fréhel. Par contre, des cas de prédation massive exercée par les Corneilles noires (<i>Corvus corone</i>) ou les Grands Corbeaux (<i>Corvus corax</i>) sur les colonies d'oiseaux de mer (Mouettes tridactyles et Guillemots de Troïl notamment) ont été enregistrés au cap Fréhel durant les dernières décennies.</p>
ZPS FR2510037 « Chausey » 5000 ha	10 km au nord est de l'aire d'étude rapprochée	<p>Les îles Chausey forment un archipel d'environ 5000 hectares à 9 milles de Granville (environ 17 kms) et 15 milles de Saint-Malo (28 kms). On compte au total 150 îles et îlots éparpillés dont certains ne découvrent qu'à marée basse. L'estran couvre environ 2000 hectares dont 1300 sont constitués de substrats meubles.</p> <p>Les îles Chausey sont un formidable réservoir biologique pour de très nombreuses espèces animales et végétales qui trouvent là les conditions nécessaires à leur développement. La diversité des invertébrés marins est exceptionnelle tout comme la diversité algale. Les oiseaux constituent quant à eux le patrimoine remarquable le plus facilement identifiable et observable, et ce toute l'année.</p> <p>La zone spéciale de conservation est exclusivement marine, seul un peu moins de 0,1 % correspond à une petite partie terrestre, qui est l'archipel des Iles Chausey.</p> <p>Quant à la zone marine au large des îles, les zones sableuses abritent des herbiers de <i>Zostera marina</i>, des grands champs de dunes hydrauliques et des bancs de maërl (accumulation d'algues rouges calcaires de la famille des Corallinacées), dont la valeur écologique est exceptionnelle. Ils constituent les intérêts majeurs du site.</p> <p>L'habitat d'intérêt communautaire "Récifs" (1170) est également présent sur l'espace marin du site et offre une stratification variée de communautés algales et animales, en fonction de la profondeur</p>

Type de site, code et intitulé Surface	Localisation et distance à l'aire d'étude rapprochée	Intérêt écologique connu (source : INPN)
		<p>et des turbulences hydrodynamiques. De ce fait, il présente souvent une grande biodiversité et participe à la richesse du site. La proximité de zones de repos de Phoques gris au plateau des Minquiers (Iles anglo-normandes) et de la colonie de Phoques veau-marin de la Baie du Mont-Saint-Michel explique la présence de ces espèces sur le site essentiellement en passage. Toutefois, une utilisation de la zone à des fins alimentaires n'est pas à exclure.</p> <p>Le Grand Dauphin fréquente régulièrement la zone. Il s'agit d'une population résidente (150-250 individus) présente dans l'Ouest Cotentin et qui fréquente de manière privilégiée l'ensemble du Golfe Normano-breton. Il est fort probable que le site voit cette espèce se reproduire. On observe occasionnellement le Marsouin commun, le Globicéphale noir, le Dauphin de Risso et le Dauphin commun.</p> <p><u>Vulnérabilité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Milieux fragiles sensibles (dunes et pelouses) soumis à une fréquentation touristique importante. - Dynamique d'extension et de fermeture des landes. - Dérangement des colonies d'oiseaux marins nicheurs sur les îlots non habités. - Pêche à pied pouvant induire un appauvrissement progressif des stocks de certaines espèces vulnérables (Praire, Mactre par exemple). - Extension de cultures marines, dont la vénériculture, susceptible d'engendrer une déstructuration de l'habitat "Replats boueux et sableux exondés à marée basse" dont les banquettes à lanices.

1.5 Présentation des habitats visés à l'annexe I de la Directive Habitats à l'origine de la désignation des sites concernés

Le Tableau 3 suivant présente de manière synthétique le patrimoine naturel d'intérêt européen à l'origine de la désignation du site Natura 2000 (source : <http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/>).

Tableau 3 : Habitats visés à l'annexe I de la Directive Habitats à l'origine de la désignation des sites concernés. Les habitats prioritaires sont indiqués par une astérisque *

Code Natura 2000	Intitulé Natura 2000	Habitat prioritaire	Côte de Cancale à Paramé	Baie de Lancieux	Estuaire de la Rance
			ZSC FR5300052	ZSC FR5300012	ZSC FR5300061
Habitats marins d'intérêt communautaire					
1110	Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine	-	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au FSD et au DOCOB
1130	Estuaires	-	-	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au FSD et au DOCOB
1140	Replats boueux ou sableux exondés à marée basse	-	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au FSD et au DOCOB
1150*	Lagunes côtières	OUI	-	-	Cité au FSD et au DOCOB
1160	Grandes criques et baies peu profondes	-	-	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au FSD et au DOCOB
1170	Récifs	-	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au FSD et au DOCOB
8330	Grottes marines submergées ou semi-submergées	-	Cité au FSD et au DOCOB	-	
Habitats terrestres d'intérêt communautaire					
1210	Végétation annuelle des laissés de mer	-	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au FSD et au DOCOB
1220	Végétation vivace des rivages de galets	-	-	-	Cité au FSD
1230	Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques	-	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au FSD et au DOCOB
1310	Végétations pionnières à <i>Salicornia</i> et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses	-	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au FSD et au DOCOB
1330	Prés-salés atlantiques (<i>Glaucopuccinellietalia maritima</i>)	-	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au FSD et au DOCOB
1410	Prés-salés méditerranéens (<i>Juncetalia maritimi</i>)	-	-	-	Cité au FSD et au DOCOB
1430	Fourrés halo-nitrophiles (<i>Pegano-Salsoletea</i>)	-	Cité au DOCOB	-	-
2110	Dunes mobiles embryonnaires	-	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au FSD et au DOCOB	-
2120	Dunes mobiles du cordon littoral à <i>Ammophila arenaria</i> (dunes blanches)	-	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au FSD et au DOCOB	-

Code Natura 2000	Intitulé Natura 2000	Habitat prioritaire	Côte de Cancale à Paramé	Baie de Lancieux	Estuaire de la Rance
			ZSC FR5300052	ZSC FR5300012	ZSC FR530061
2130*	Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)	OUI	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au FSD et au DOCOB	-
2190	Dépressions humides intradunaires	-	-	Cité au FSD	-
3110	Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (<i>Littorelletalia uniflorae</i>)	-	Cité au FSD et au DOCOB	-	-
3130	Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou des <i>Isoeto-Nanojuncetea</i>	-	Cité au FSD et au DOCOB	-	-
3150	Plans d'eau eutrophes avec végétation enracinée avec ou sans feuilles flottantes	-	-	Cité au DOCOB	-
4030	Landes sèches européennes	-	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au FSD et au DOCOB
6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnards à alpin	-	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au DOCOB	Cité au FSD et au DOCOB
6510	Prairies fauchées thermo-atlantiques méso-hygrophiles du Sud-Ouest	-	-	Cité au DOCOB	-
7230	Tourbières basses alcalines	-	-	Cité au FSD et au DOCOB	-
8220	Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	-	Cité au FSD et au DOCOB	-	Cité au FSD et au DOCOB
8230	Pelouses pionnières des affleurements schisteux du Massif armoricain intérieur	-	-	Cité au DOCOB	Cité au FSD et au DOCOB
91E0*	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)	OUI			Cité au FSD et au DOCOB
9120	Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)	-	-	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au FSD et au DOCOB
9130	Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i>	-	Cité au FSD et au DOCOB	-	Cité au FSD et au DOCOB
9180*	Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i>	OUI	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au DOCOB	Cité au FSD et au DOCOB

1.6 Présentation des espèces visées à l'annexe II de la Directive Habitats à l'origine de la désignation des sites concernés

Tableau 4 : Espèces visées à l'annexe II de la Directive Habitats à l'origine de la désignation des sites concernés

Groupe	Code N2000	Nom vernaculaire	Nom scientifique	ZSC FR5300052	ZSC FR5300012	ZSC FR530061
Plantes	1441	Oseille des rochers	<i>Rumex rupestris</i>	Cité au FSD	Cité au FSD et au DOCOB	-
	1831	Flûteau nageant	<i>Luronium natans</i>	Cité au FSD	-	-
	1887	Coléanthe délicat	<i>Coleanthus subtilis</i>	Cité au FSD et au DOCOB	-	-
	6985	Trichomanès remarquable	<i>Vandenboschia speciosa</i>	-	Cité au DOCOB	-
Mammifères marins	1351	Marsouin commun	<i>Phocoena phocoena</i>	-	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au DOCOB
	1349	Grand Dauphin	<i>Tursiops truncatus</i>	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au FSD et au DOCOB	-
	1364	Phoque gris	<i>Halichoerus grypus</i>	Cité au FSD	Cité au FSD et au DOCOB	-
	1365	Phoque commun	<i>Phoca vitulina</i>	Cité au FSD	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au DOCOB
Mammifères terrestres	1303	Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au DOCOB
	1304	Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au FSD et au DOCOB
	1308	Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au FSD et au DOCOB
	1310	Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	-	-	Cité au FSD et au DOCOB
	1321	Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au FSD et au DOCOB
	1323	Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au FSD et au DOCOB

Groupe	Code N2000	Nom vernaculaire	Nom scientifique	ZSC FR5300052	ZSC FR5300012	ZSC FR530061
	1324	Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au FSD et au DOCOB
	1355	Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	-	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au FSD et au DOCOB
Insectes	1044	Agrion de mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	Cité au FSD	-	-
	1083	Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	Cité au FSD	Cité au FSD et au DOCOB	-
Mollusques	1007	Escargot de Quimper	<i>Elona quimperiana</i>	Cité au FSD	-	-
Poissons amphihalins	1095	Lamproie marine	<i>Petromyzon marinus</i>	-	Cité au DOCOB	-
	1099	Lamproie de rivière	<i>Lampetra fluvialis</i>	-	Cité au DOCOB	-
	1101	Esturgeon européen	<i>Accipenser sturio</i>	-	Cité au DOCOB	-
	1102	Grande Alose	<i>Alosa alosa</i>	-	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au DOCOB
	1103	Alose feinte	<i>Alosa fallax</i>	-	Cité au FSD et au DOCOB	-
	1106	Saumon atlantique	<i>Salmo salar</i>	-	Cité au DOCOB	-

1.7 Présentation des oiseaux visés à l'article 4 de la Directive Oiseaux à l'origine de la désignation des sites concernés

Le tableau XX suivant présente de manière synthétique le patrimoine naturel d'intérêt européen à l'origine de la désignation des sites Natura 2000 (source : <http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/>).

Tableau 5 : Liste des oiseaux visés à l'article 4 de la Directive Oiseaux à l'origine de la désignation des sites concernés

Code Natura 2000	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Chausey	Iles de la Colombière, de la Nellière et des Haches	Cap d'Erquy-Cap Fréhel
			ZPS FR2510037	ZPS FR5310052	ZPS FR5310095
Espèces visées par l'annexe I de la directive européenne « Oiseaux »					
A001	Plongeon catmarin	<i>Gavia stellata</i>	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au DOCOB	-
A002	Plongeon arctique	<i>Gavia arctica</i>	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au DOCOB	Cité au FSD et au DOCOB
A003	Plongeon imbrin	<i>Gavia immer</i>	-	Cité au DOCOB	Cité au FSD
A007	Grèbe esclavon	<i>Podiceps auritus</i>	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au DOCOB	Cité au FSD
A014	Océanite tempête	<i>Hydrobates pelagicus</i>	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au DOCOB	Cité au FSD
A015	Océanite culblanc	<i>Hydrobates leucorhous</i>	-	Cité au DOCOB	-
A026	Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	Cité au DOCOB	Cité au FSD et au DOCOB	-
A027	Grande aigrette	<i>Casmerodius albus</i>	-	Cité au DOCOB	-
A031	Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>			
A034	Spatule blanche	<i>Platalea leucorodia</i>	-	Cité au DOCOB	-
A045	Bernache nonnette	<i>Branta leucopsis</i>	-	Cité au DOCOB	-
A068	Harle piette	<i>Mergus albellus</i>	-	Cité au DOCOB	-
A082	Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>	-	Cité au DOCOB	Cité au FSD et au DOCOB
A094	Balbuzard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	-	Cité au DOCOB	-
A103	Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	-	Cité au DOCOB	Cité au FSD et au DOCOB
A132	Avocette élégante	<i>Recurvirostra avocetta</i>	-	Cité au DOCOB	-
A138	Gravelot à collier interrompu	<i>Charadrius alexandrinus</i>	-	Cité au DOCOB	-

Code Natura 2000	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Chausey	Iles de la Colombière, de la Nellière et des Haches	Cap d'Erquy-Cap Fréhel
			ZPS FR2510037	ZPS FR5310052	ZPS FR5310095
A139	Pluvier guignard	<i>Eudromias morinellus</i>	-	Cité au DOCOB	-
A140	Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>	-	Cité au DOCOB	-
A151	Combattant varié	<i>Philomachus pugnax</i>	-	Cité au DOCOB	-
A157	Barge rousse	<i>Limosa lapponica</i>	-	Cité au DOCOB	-
A166	Chevalier sylvain	<i>Tringa glareola</i>	-	Cité au DOCOB	-
A176	Mouette mélanocéphale	<i>Larus melanocephalus</i>	-	Cité au DOCOB	-
A177	Mouette pygmée	<i>Larus minutus</i>	-	Cité au DOCOB	-
A191	Sterne caugek	<i>Sterna sandvicensis</i>	Cité au FSD	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au FSD
A192	Sterne de Dougall	<i>Sterna dougallii</i>	-	Cité au FSD et au DOCOB	-
A193	Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au FSD
A194	Sterne arctique	<i>Sterna paradisaea</i>	-	Cité au DOCOB	-
A195	Sterne naine	<i>Sterna albifrons</i>	-	Cité au DOCOB	-
A196	Guifette moustac	<i>Chlidonias hybrida</i>	-	Cité au DOCOB	-
A199	Guillemot de Troil	<i>Uria aalge</i>	Cité au FSD	-	Cité au FSD
A224	Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	-	-	Cité au FSD et au DOCOB
A229	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	-	Cité au DOCOB	-
A302	Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	-	-	Cité au FSD et au DOCOB
A384	Puffin des Baléares	<i>Puffinus mauretanicus</i>	Cité au FSD	Cité au DOCOB	Cité au FSD
Autres espèces régulières non visées par l'annexe I de la directive européenne « Oiseaux »					
A005	Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>	-	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au FSD
A006	Grèbe jougris	<i>Podiceps grisegena</i>	-	Cité au DOCOB	-
A008	Grèbe à cou noir	<i>Podiceps nigricollis</i>	Cité au FSD	Cité au DOCOB	-
A009	Fulmar boréal	<i>Fulmarus glacialis</i>	-	-	Cité au FSD et au DOCOB
A013	Puffin des Anglais	<i>Puffinus puffinus</i>	Cité au FSD	-	Cité au FSD

Code Natura 2000	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Chausey	Iles de la Colombière, de la Nellière et des Haches	Cap d'Erquy-Cap Fréhel
			ZPS FR2510037	ZPS FR5310052	ZPS FR5310095
A012	Puffin fuligineux	<i>Ardenna grisea</i>	-	Cité au DOCOB	-
A016	Fou de Bassan	<i>Morus bassanus</i>	Cité au FSD	Cité au DOCOB	Cité au FSD
A017	Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au FSD et au DOCOB
A018	Cormoran huppé	<i>Phalacrocorax aristotelis</i>	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au FSD et au DOCOB
A025	Héron garde-boeufs	<i>Bubulcus ibis</i>	-	Cité au DOCOB	-
A028	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	-	Cité au DOCOB	-
A046	Bernache cravant	<i>Branta bernicla</i>	Cité au DOCOB	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au FSD
A048	Tadorne de belon	<i>Tadorna tadorna</i>	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au FSD et au DOCOB	-
A050	Canard siffleur	<i>Anas penelope</i>	-	Cité au DOCOB	-
A052	Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>	-	Cité au DOCOB	-
A053	Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	-	Cité au FSD et au DOCOB	-
A056	Canard souchet	<i>Anas clypeata</i>	-	Cité au DOCOB	-
A059	Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i>	-	Cité au DOCOB	-
A063	Eider à duvet	<i>Somateria mollissima</i>	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au DOCOB	-
A064	Harelde boréale	<i>Clangula hyemalis</i>	-	Cité au DOCOB	-
A065	Macreuse noire	<i>Melanitta nigra</i>	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au FSD
A066	Macreuse brune	<i>Melanitta fusca</i>	-	Cité au DOCOB	-
A069	Harle huppé	<i>Mergus serrator</i>	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au DOCOB	-
A070	Harle bièvre	<i>Mergus merganser</i>	-	Cité au DOCOB	-
A130	Huitrier pie	<i>Haematopus ostralegus</i>	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au FSD et au DOCOB
A137	Grand Gravelot	<i>Charadrius hiaticula</i>	-	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au FSD

Code Natura 2000	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Chausey	Iles de la Colombière, de la Nellière et des Haches	Cap d'Erquy-Cap Fréhel
			ZPS FR2510037	ZPS FR5310052	ZPS FR5310095
A141	Pluvier argenté	<i>Pluvialis squatarola</i>	Cité au FSD	Cité au FSD et au DOCOB	-
A142	Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	-	Cité au DOCOB	-
A143	Bécasseau maubèche	<i>Calidris canutus</i>	-	Cité au DOCOB	-
A144	Bécasseau sanderling	<i>Calidris alba</i>	-	Cité au DOCOB	-
A145	Bécasseau minute	<i>Calidris minuta</i>	-	Cité au DOCOB	-
A147	Bécasseau cocorli	<i>Calidris ferruginea</i>	-	Cité au DOCOB	-
A148	Bécasseau violet	<i>Calidris maritima</i>	Cité au FSD	Cité au DOCOB	-
A149	Bécasseau variable	<i>Calidris alpina</i>	-	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au FSD
A152	Bécassine sourde	<i>Lymnocyptes minimus</i>	-	Cité au DOCOB	-
A153	Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>	-	Cité au DOCOB	-
A156	Barge à queue noire	<i>Limosa limosa</i>	-	Cité au DOCOB	-
A158	Courlis corlieu	<i>Numenius phaeopus</i>	-	Cité au DOCOB	-
A160	Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	Cité au DOCOB	Cité au FSD et au DOCOB	-
A161	Chevalier arlequin	<i>Tringa erythropus</i>	-	Cité au DOCOB	-
A162	Chevalier gambette	<i>Tringa totanus</i>	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au DOCOB	Cité au FSD
A164	Chevalier aboyeur	<i>Tringa nebularia</i>	-	Cité au DOCOB	-
A165	Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>	-	Cité au DOCOB	-
A168	Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	-	Cité au DOCOB	-
A169	Tournepierre à collier	<i>Arenaria interpres</i>	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au DOCOB	-
A172	Labbe pomarin	<i>Stercorarius pomarinus</i>	-	Cité au DOCOB	-
A173	Labbe parasite	<i>Stercorarius parasiticus</i>	-	Cité au DOCOB	-

Code Natura 2000	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Chausey	Iles de la Colombière, de la Nellière et des Haches	Cap d'Erquy-Cap Fréhel
			ZPS FR2510037	ZPS FR5310052	ZPS FR5310095
A175	Grand labbe	<i>Stercorarius skua</i>	-	Cité au DOCOB	-
A176	Mouette mélanocéphale	<i>Larus melanocephalus</i>	-	-	Cité au FSD
A177	Mouette pygmée	<i>Larus minutus</i>	-	-	Cité au FSD
A179	Mouette rieuse	<i>Larus ridibundus</i>	Cité au FSD	Cité au DOCOB	-
A182	Goéland cendré	<i>Larus canus</i>	Cité au FSD	Cité au DOCOB	-
A183	Goéland brun	<i>Larus fuscus</i>	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au DOCOB	Cité au FSD et au DOCOB
A184	Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au FSD et au DOCOB
A187	Goéland marin	<i>Larus marinus</i>	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au FSD et au DOCOB	Cité au FSD et au DOCOB
A188	Mouette tridactyle	<i>Rissa tridactyla</i>	-	Cité au DOCOB	Cité au FSD et au DOCOB
A197	Guifette noire	<i>Chlidonias niger</i>	-	Cité au DOCOB	-
A199	Guillemot de Troïl	<i>Uria aalge</i>	-	Cité au DOCOB	Cité au FSD et au DOCOB
A200	Pingouin torda	<i>Alca torda</i>	-	Cité au DOCOB	Cité au FSD et au DOCOB
A204	Macareux moine	<i>Fratercula arctica</i>	-	-	Cité au FSD

1.8 Habitats naturels et espèces retenus pour l'évaluation des incidences

Les habitats et espèces retenus pour l'évaluation des incidences sont ceux présents ou potentiellement présents et en effectifs conséquents dans l'aire d'étude rapprochée. Auquel cas le site doit avoir une fonction particulière importante pour l'accomplissement des cycles biologiques, et dont le projet est susceptible d'engendrer une incidence potentiellement significative. Les espèces ne rentrant pas dans ce cadre ne sont pas retenues (simple survol en migration, transit ponctuel, ou halte avec possibilité de report si perturbation).

1.8.1 Habitats naturels retenus pour l'évaluation des incidences

Tableau 6 : Habitats d'intérêt européen sur l'aire d'étude rapprochée

Intitulé et codes de l'habitat (* pour les habitats prioritaires)	Surface cumulée de l'habitat sur les sites Natura 2000 concernés (et % de la surface totale pour chaque site)	Surface cumulée de l'habitat sur l'aire d'étude rapprochée (dont % de surface dans le site Natura 2000 concerné)	Prise en compte dans l'évaluation des incidences Natura 2000
Habitats marins d'intérêt communautaire			
1110 - Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine	FR5300052 : 665 ha (38,08%) FR5300012 : 1850,38 ha (35,98%) FR5300061 : 0,12 ha (0%) TOTAL : 2515,5 ha	7,44 ha (0,33%)	OUI
1130 – Estuaires	FR5300052 : Non renseigné dans le DOCOB FR5300012 : 113,9 ha (2,22%) FR5300061 : 388,68 ha (13,94%) TOTAL : 502,58 ha	0	NON
1140 - Replats boueux ou sableux exondés à marée basse	FR5300012 : 1393,33 ha (27,1%) FR5300061 : 143,06 ha (5,13%) FR5300052 : 140 ha TOTAL : 1946,39 ha	100,91 ha (6,57%)	OUI
1150* - Lagunes côtières	FR5300061 : 11,18 ha (0,4%) TOTAL : 1,18 ha	0	NON
1160 - Grandes criques et baies peu profondes	FR5300012 : 10 ha (0,19%) FR5300061 : 167,2 ha (6%) TOTAL : 177,2 ha	0	NON
1170 – Récifs	FR5300052 : 140 ha (8%) FR5300012 : 748,37 ha (14,55%) FR5300061 : 44,04 ha (1,58%) TOTAL : 932,41 ha	156,74 ha (19,78%)	OUI
8330 - Grottes marines submergées ou semi-submergées	FR5300052 : 17,5 ha (1%) TOTAL : 17,5 ha	0	NON
Habitats terrestres d'intérêt communautaire -			
1210 - Végétation annuelle des laissés de mer	FR5300052 : 0,2 ha (0,01%) FR5300061 : 0,63 ha (0,02%) TOTAL : 0,83 ha	0	NON
1230 - Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques	FR5300052 : 14,3 ha (0,82%) FR5300012 : 36,2 ha (0,7%) FR5300061 : 0,55 ha (0,02%) TOTAL : 51,05 ha	0	NON
1310 - Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses	FR5300052 : 3,2 ha (0,18%) FR5300012 : 64,24 ha (1,25%) FR5300061 : 79,49 ha (2,85%) TOTAL : 177,95 ha	0	NON
1320 - Prés salés slikke	FR5300012 : 15,53 ha (0,3%)	0	NON
1330 - Prés salés du bas schorre	FR5300052 : 7,5 ha (0,43%) FR5300012 : 121,75 ha (2,37%) FR5300061 : 134,32 ha (4,82%) TOTAL : 263,57 ha	0	NON

Intitulé et codes de l'habitat (* pour les habitats prioritaires)	Surface cumulée de l'habitat sur les sites Natura 2000 concernés (et % de la surface totale pour chaque site)	Surface cumulée de l'habitat sur l'aire d'étude rapprochée (dont % de surface dans le site Natura 2000 concerné)	Prise en compte dans l'évaluation des incidences Natura 2000
1410 - Prés-salés méditerranéens (<i>Juncetalia maritimi</i>)	FR5300061 : 0,58 ha (0,02%)	0	NON
1430 - Fourrés halo-nitrophiles (<i>Pegano-Salsoletea</i>)	FR5300052 : 0,1 ha (0,01%)	0	NON
2110 - Dunes mobiles embryonnaires	FR5300052 : 2,2 ha (0,13%) FR5300012 : 3,64 ha (0,07%) <u>TOTAL</u> : 5,84 ha	0	NON
2120 - Dunes mobiles du cordon littoral à <i>Ammophila arenaria</i> (dunes blanches)	FR5300052 : 6,3 ha (0,36%) FR5300012 : 2,29 ha (0,04%) <u>TOTAL</u> : 8,59 ha	0	NON
2130* - Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)	FR5300052 : 2,2 ha (0,13%) FR5300012 : 510,12 ha (9,92%) <u>TOTAL</u> : 512,32 ha	0	NON
3110 - Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (<i>Littorelletalia uniflorae</i>)	FR5300052 : 1,7 ha (0,1%)	0	NON
3130 - Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des <i>Littorelletalia uniflorae</i> et/ou des <i>Isoeto-Nanojuncetalia</i>	FR5300052 : 1,6 ha (0,09%)	0	NON
3150 - Plans d'eau eutrophes avec végétation enracinée avec ou sans feuilles flottantes	FR5300012 : 96,47 ha (1,88%)	0	NON
4030 - Landes sèches européennes	FR5300052 : 2 ha (0,11%) FR5300012 : 1,78 ha (0,03%) FR5300061 : 1,35 ha (0,05%) <u>TOTAL</u> : 5,13 ha	0	NON
6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnards à alpin	FR5300052 : 1,9 ha (0,11%) FR5300012 : 0,94 ha (0,02%) FR5300061 : 2,06 ha (0,07%) <u>TOTAL</u> : 4,9 ha	0	NON
6510 - Prairies fauchées thermo-atlantiques méso-hygrophiles du Sud-Ouest	FR5300012 : 519,29 ha (10,1%)	0	NON
7230 - Tourbières basses alcalines	FR5300012 : 0,96 ha (0,02%)	0	NON
8220 - Pentés rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	FR5300052 : 0,02 ha (0%) FR5300061 : 1,29 ha (0,05%) <u>TOTAL</u> : 1,31 ha	0	NON
8230 - Pelouses pionnières des affleurements schisteux du Massif armoricain intérieur	FR5300012 : 0,02 ha (0%) FR5300061 : 0,89 ha (0,03%) <u>TOTAL</u> : 0,91 ha	0	NON
91E0* - Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	FR5300061 : 4,86 ha (0,17%)	0	NON
9120 - Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à <i>Taxus</i> (<i>Quercion robori-petraeae</i> ou <i>Ilici-Fagenion</i>)	FR5300012 : 1,13 ha (0,02%) FR5300061 : 6,45 ha (0,23%) <u>TOTAL</u> : 7,58 ha	0	NON
9130 - Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i>	FR5300052 : 0,9 ha (0,05%) FR5300061 : 5,74 ha (0,21%) <u>TOTAL</u> : 6,64 ha	0	NON
9180* - Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i>	FR5300052 : 2,8 ha (0,16%) FR5300012 : 58,18 ha (1,13%) <u>TOTAL</u> : 60,98 ha	0	NON

Parmi les 30 habitats d'intérêt communautaire recensés au sein de l'aire d'étude rapprochée (4 d'intérêt communautaire prioritaire), 3 sont présents sur l'aire d'étude, il s'agit d'habitats à l'origine de la désignation des sites FR5300052, FR 5300012 et FR5300061. Ils sont donc pris en compte dans l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000.

1.8.2 Espèces retenues pour l'évaluation des incidences

1.8.2.1 Espèces visées à l'annexe II de la Directive Habitats justifiant la désignation des sites retenus

Tableau 7 : Espèces visées à l'annexe II de la Directive Habitats justifiant la désignation des sites retenus

Groupe	Espèce	Sites concernés	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Prise en compte pour évaluation des incidences
Plantes	Oseille des rochers Rumex rupestris	FR5300052 FR5300012	Plante inféodée aux parties inférieures des falaises maritimes, au niveau de suintements d'eau douce et en situation abritée ou semi-abritée. Elle est particulièrement sensible à la sur-fréquentation. Toutefois l'espèce et son habitat ne sont pas présents au sein de l'aire d'étude rapprochée.	NON
	Flûteau nageant Luronium natans	FR5300052	Plante amphibie se développant dans des pièces d'eau calmes, exondables, ensoleillées et de faible profondeur. Toutefois l'espèce et son habitat ne sont pas présents au sein de l'aire d'étude rapprochée.	NON
	Coléanthe délicat Coleanthus subtilis	FR5300052	Espèce absente de l'aire d'étude. Absence d'habitats favorables au sein de l'aire d'étude. Poacée pionnière amphibie se développant uniquement à la limite des basses eaux en bordures d'étangs d'eau douce. Toutefois l'espèce et son habitat ne sont pas présents au sein de l'aire d'étude rapprochée.	NON
	Trichomanès remarquable Vandenboschia speciosa	FR5300012	Fougère se développant sur des substrats rocheux suintants, à l'ombre et dans des ambiances saturées en humidité. Toutefois l'espèce et son habitat ne sont pas présents au sein de l'aire d'étude rapprochée.	NON
Mammifères marins	Marsouin commun Phocoena phocoena	FR5300012 FR5300061	Cétacé avec des mœurs côtières. La partie marine de l'aire d'étude peut permettre à l'espèce d'accomplir certaines phases de son cycle biologique. Présence possible au sein de l'aire d'étude rapprochée	OUI
	Grand Dauphin Tursiops truncatus	FR5300052 FR5300012	Cétacé avec des mœurs côtières. La partie marine de l'aire d'étude peut permettre à l'espèce d'accomplir certaines phases de son cycle biologique. Présence avérée au sein de l'aire d'étude rapprochée	OUI
	Phoque gris Halichoerus grypus	FR5300052 FR5300012	Le Phoque gris est un mammifère marin avec des mœurs côtières. Une population importante est connue en mer d'Iroise, et des individus sont régulièrement observés dans le golfe normand breton. La partie marine de l'aire d'étude peut permettre à l'espèce d'accomplir certaines phases de son cycle biologique. Présence avérée au sein de l'aire d'étude rapprochée	OUI
	Phoque veau-marin Phoca vitulina	FR5300052 FR5300012 FR5300061	Le Phoque commun ou veau marin est un mammifère marin avec des mœurs côtières. Une population importante est connue dans le Golfe Normand breton, en baie du Mont Saint Michel notamment. La partie marine de l'aire d'étude peut permettre à l'espèce d'accomplir certaines phases de son cycle biologique. Présence avérée au sein de l'aire d'étude rapprochée	OUI
Mammifères terrestres	Petit Rhinolophe Rhinolophus hipposideros	FR5300052 FR5300012 FR5300061	Chiroptère inféodé aux milieux structurés : bocages, prairies, lisières boisées. Absence d'habitats de gîte ou d'hivernage favorables au sein de l'aire d'étude	NON
	Grand Rhinolophe Rhinolophus ferrumequinum	FR5300052 FR5300012 FR5300061	Chiroptère inféodé aux milieux structurés : bocages, prairies, lisières boisées. Absence d'habitats de gîte ou d'hivernage favorables au sein de l'aire d'étude	NON
	Barbastelle d'Europe Barbastella barbastellus	FR5300052 FR5300012 FR5300061	Chiroptère arboricole inféodé aux milieux boisés et structurés : bocages, prairies, lisières boisées. Absence d'habitats de gîte ou d'hivernage favorables au sein de l'aire d'étude	NON
	Minioptère de Schreibers Miniopterus schreibersii	FR5300061	Chiroptère cavernicole, il est étroitement associé aux régions karstiques jusqu'à 1000 m Absence d'habitats de gîte ou d'hivernage favorables au sein de l'aire d'étude	NON
	Murin à oreilles échanquées Myotis emarginatus	FR5300052 FR5300012 FR5300061	Chiroptère arboricole inféodé aux milieux boisés et structurés : bocages, prairies, lisières boisées Absence d'habitats de gîte ou d'hivernage favorables au sein de l'aire d'étude	NON

Groupe	Espèce	Sites concernés	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Prise en compte pour évaluation des incidences
	Murin de Bechstein Myotis bechsteinii	FR5300052 FR5300012 FR5300061	Chiroptère arboricole inféodé aux milieux boisés et structurés : bocages, prairies, lisières boisées Absence d'habitats de gîte ou d'hivernage favorables au sein de l'aire d'étude	NON
	Grand Murin Myotis myotis	FR5300052 FR5300012 FR5300061	Chiroptère arboricole inféodé aux milieux boisés et structurés : bocages, prairies, lisières boisées Absence d'habitats de gîte ou d'hivernage favorables au sein de l'aire d'étude	NON
	Loutre d'Europe Lutra lutra	FR5300012 FR5300061	Mammifère semi-aquatique inféodé aux réseaux hydrographiques en bon état écologique bordés de boisements alluviaux. L'espèce et son habitat ne sont pas présents au sein de l'aire d'étude rapprochée.	NON
Insectes	Agrion de mercure Coenagrion mercuriale	FR5300052	Demoiselle inféodée aux ruisseaux, ruisselets, fossés avec une eau courante et une végétation aquatique. Aucun habitat préférentiel favorable à cette espèce au sein de l'aire d'étude rapprochée.	NON
	Lucane cerf-volant Lucanus cervus	FR5300052 FR5300012	Coléoptère saproxylophage inféodé aux lisières de feuillus et haies bocagères. Les larves se développent dans la partie hypogée de chênes sénescents. Aucun habitat préférentiel favorable à cette espèce n'est identifié au sein de l'aire d'étude rapprochée.	NON
Mollusques	Escargot de Quimper Elona quimperiana	FR5300052	Espèce des milieux boisés feuillus frais Aucun habitat préférentiel favorable à cette espèce n'est identifié au sein de l'aire d'étude rapprochée.	NON
Poissons amphihalins	Lamproie marine Petromyzon marinus	FR5300012	Parasite migrateur amphihalal, la reproduction a lieu dans les cours d'eau douce. Après un stade larvaire en eau douce, la croissance des adultes a lieu dans les zones côtières et en pleine mer pendant plusieurs années. Espèce absente de l'aire d'étude. Espèce non connue en amont de l'estuaire	NON
	Lamproie de rivière Lampetra fluvialis	FR5300012	Parasite migrateur amphihalal, la reproduction a lieu dans les cours d'eau douce. Après un stade larvaire en eau douce, la croissance des adultes a lieu dans les zones côtières et en pleine mer pendant plusieurs années. Espèce absente de l'aire d'étude. Espèce non connue en amont de l'estuaire	NON
	Esturgeon européen Accipenser sturio	FR5300012	Poisson migrateur amphihalal, la reproduction a lieu dans les cours d'eau douce. Les alevins fréquentent rapidement les estuaires et rejoignent ensuite les zones marines pendant plusieurs années. Espèce absente de l'aire d'étude. Espèce non connue en amont de l'estuaire	NON
	Grande Alose Alosa alosa	FR5300012 FR5300061	Poisson migrateur amphihalal, la reproduction a lieu dans les cours d'eau douce. Les alevins rejoignent rapidement les zones marines où ils effectuent leur croissance. Espèce connue en amont de l'estuaire. Elle utilise l'estuaire en période de montaison entre mars et juillet.	OUI
	Alose feinte Alosa fallax	FR5300012	Poisson migrateur amphihalal, la reproduction a lieu dans les cours d'eau douce. Les alevins rejoignent rapidement les zones marines où ils effectuent leur croissance. Espèce absente de l'aire d'étude. Espèce non connue en amont de l'estuaire	NON
	Saumon atlantique Salmo salar	FR5300012	Poisson migrateur amphihalal, la reproduction a lieu dans les cours d'eau douce. Les alevins rejoignent rapidement les zones marines où ils effectuent leur croissance. Espèce absente de l'aire d'étude. Espèce non connue en amont de l'estuaire	NON

Parmi les 25 espèces d'intérêt communautaire recensés au sein de l'aire d'étude rapprochée, 5 sont à l'origine de la désignation des sites FR5300052, FR 5300012 et FR5300061 et sont pris en compte dans l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000 : la Grande Alose, le Marsouin commun, le Grand Dauphin, le Phoque gris et le Phoque veau-marin.

1.8.2.2 Espèces visées à l'article 4 de la Directive Oiseaux retenues pour l'évaluation des incidences

Les oiseaux retenus pour l'évaluation des incidences sont les espèces connues sur l'aire d'étude en période de reproduction, d'hivernage, ou susceptibles de fréquenter le secteur en alimentation (pour les oiseaux pélagiques présents à rayon large sur le secteur). Les oiseaux non observés sur la

Les espèces strictement migratrices n'ont pas été retenues du fait du caractère très sporadique de leur présence sur site ; et considérant que l'ensemble des mesures d'évitement et de réduction leur sont aussi favorables et permettent donc de réduire à un niveau non significatif les incidences à l'échelle des populations.

Tableau 8 : Espèces visées à l'article 4 de la Directive Oiseaux retenues pour l'évaluation des incidences

Code	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Sites concernés	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Prise en compte pour évaluation des incidences
Espèces inscrites à l'annexe I de la Directive Oiseaux					
A001	Plongeon catmarin	<i>Gavia stellata</i>	FR2510037 FR5310052	Espèce côtière présente en Bretagne uniquement en période de migration et d'hivernage. Présence possible dans la partie marine de l'aire d'étude rapprochée, notamment les secteurs abrités, mais de manière ponctuelle.	Oui
A002	Plongeon arctique	<i>Gavia arctica</i>	FR2510037 FR5310052 FR5310095	Espèce côtière présente en Bretagne uniquement en période de migration et d'hivernage. Présence possible dans la partie marine de l'aire d'étude rapprochée, notamment les secteurs abrités. L'aire d'étude rapprochée présente des habitats favorables à la halte migratoire de l'espèce ou l'hivernage.	Oui
A003	Plongeon imbrin	<i>Gavia immer</i>	FR5310052 FR5310095	Espèce côtière présente en Bretagne uniquement en période de migration et d'hivernage. Présence possible dans la partie marine de l'aire d'étude rapprochée, notamment les secteurs abrités, mais de manière ponctuelle.	Oui
A007	Grèbe esclavon	<i>Podiceps auritus</i>	FR2510037 FR5310052 FR5310095	Espèce côtière présente en Bretagne uniquement en période de migration et d'hivernage. Présence possible dans la partie marine de l'aire d'étude rapprochée, notamment les secteurs abrités, mais de manière ponctuelle.	Oui
A014	Océanite tempête	<i>Hydrobates pelagicus</i>	FR2510037 FR5310052 FR5310095	Espèce aux mœurs pélagiques pouvant fréquenter la partie marine de l'aire d'étude rapprochée pour le transit ou la recherche alimentaire. Nicheur sur l'archipel des Sept îles. Absence de sites de reproduction et/ou de repos au sein de l'aire d'étude rapprochée. Présence possible dans la partie marine de l'aire d'étude rapprochée, mais de manière ponctuelle.	Oui
A015	Océanite culblanc	<i>Hydrobates leucorhous</i>	FR5310052	Espèce occasionnelle aux mœurs pélagiques pouvant fréquenter la partie marine de l'aire d'étude rapprochée pour le transit ou la recherche alimentaire, en période de migration ou hivernale. Présence possible dans la partie marine de l'aire d'étude rapprochée, mais de manière très rare	Oui
A026	Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	FR5310052	Espèce ubiquiste présente toute l'année fréquentant tous types de milieux humides et aquatiques d'eau douce à salée. Fréquente possiblement la partie marine de l'aire d'étude en transit ou recherche alimentaire. Bien que mentionnée dans les données wetland, l'espèce n'a pas été observée lors des expertises de terrain ciblées sur la période hivernale.	Non
A027	Grande Aigrette	<i>Casmerodius albus</i>	FR5310052	Espèce présente en Bretagne uniquement en période de migration et d'hivernage, fréquentant une grande variété de milieux humides d'eaux douces à salées. Bien que mentionnée dans les données wetland, l'espèce n'a pas été observée lors des expertises de terrain ciblées sur la période hivernale	Non
A034	Spatule blanche	<i>Platalea leucorodia</i>	FR5310052	Espèce présente en Bretagne uniquement en période de migration et d'hivernage, fréquentant une grande variété de milieux humides d'eaux douces à salées. Bien que mentionnée dans les données wetland, l'espèce n'a pas été observée lors des expertises de terrain ciblées sur la période hivernale	Non

Code	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Sites concernés	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Prise en compte pour évaluation des incidences
A045	Bernache nonnette	<i>Branta leucopsis</i>	FR5310052	Espèce côtière présente en hiver et en halte migratoire qui fréquente les côtes basses et marais littoraux avec de vastes estrans sableux et / ou vaseux. Régulière en baie du Mont Saint Michel. L'aire d'étude rapprochée ne présente pas d'habitats favorables à la halte migratoire de l'espèce ou l'hivernage. La partie marine de l'aire d'étude rapprochée peut-être fréquentée en revanche par des groupes d'individus en migration active ; toutefois le caractère très sporadique de sa présence ainsi que l'absence d'observation dans le cadre des inventaires de terrain conduisent à ne pas la retenir dans les espèces à évaluer.	Non
A068	Harle piette	<i>Mergus albellus</i>	FR5310052	Espèce côtière ou des eaux intérieures présente en Bretagne de façon occasionnelle en période de migration et d'hivernage. Présence possible dans la partie marine de l'aire d'étude rapprochée, notamment les secteurs abrités. Toutefois le caractère très sporadique de sa présence ainsi que l'absence d'observation dans le cadre des inventaires de terrain conduisent à ne pas la retenir dans les espèces à évaluer	Non
A094	Balbusard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	FR5310052	Espèce présente en migration uniquement, qui fréquente les zones littorales ou bords de lacs. La partie marine de l'aire d'étude rapprochée peut être fréquentée en période de migration par l'espèce ; toutefois le caractère très sporadique de sa présence ainsi que l'absence d'observation dans le cadre des inventaires de terrain conduisent à ne pas la retenir dans les espèces à évaluer.	Non
A103	Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	FR5310052 FR5310095	Espèce sédentaire présente toute l'année qui se reproduit sur les falaises littorales ou à l'intérieur des terres (carrières). Présence avérée sur l'aire d'étude rapprochée. Des habitats favorables à l'espèce sont présents pour la reproduction, en particulier sur l'île de Cézembre où il est nicheur depuis 2019. L'habitat de falaises est également favorable à l'hivernage de l'espèce bien que celui-ci puisse s'en éloigner en dehors des périodes de reproduction.	Oui
A132	Avocette élégante	<i>Recurvirostra avocetta</i>	FR5310052	Espèce côtière présente en hiver et en halte migratoire qui fréquente les côtes basses et marais littoraux avec de vastes estrans sableux et / ou vaseux. Espèce régulière en baie du Mont Saint Michel ou elle niche. Migratrice et hivernante en baie de Lancieux. La partie marine de l'aire d'étude rapprochée peut être fréquentée en période de migration par l'espèce ; toutefois le caractère très sporadique de sa présence ainsi que l'absence d'observation dans le cadre des inventaires de terrain conduisent à ne pas la retenir dans les espèces à évaluer.	Non
A138	Gravelot à collier interrompu	<i>Charadrius alexandrinus</i>	FR5310052	Espèce présente toute l'année qui fréquente les côtes basses sableuses. La Bretagne compte quelques populations nicheuses. L'aire d'étude rapprochée ne présente pas d'habitats favorables à la halte migratoire de l'espèce ou l'hivernage. La partie marine de l'aire d'étude rapprochée peut-être fréquentée en revanche par des groupes d'individus en migration active. Toutefois, l'absence d'observation dans le cadre des inventaires de terrain ainsi que dans la bibliographie relative à l'île de Cézembre conduisent à ne pas la retenir dans les espèces à évaluer.	Non
A139	Pluvier guignard	<i>Eudromias morinellus</i>	FR5310052	Espèce occasionnelle présente en halte migratoire qui fréquente de vastes espaces ouverts steppiques. L'aire d'étude rapprochée ne représente pas d'habitats favorables à la halte migratoire.	Non
A140	Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>	FR5310052	Espèce présente principalement en hiver et en halte migratoire qui fréquente de vastes espaces ouverts humides ou non comme les cultures. L'aire d'étude rapprochée ne présente pas d'habitats favorables à la halte migratoire de l'espèce ou l'hivernage. La partie marine de l'aire d'étude rapprochée peut-être fréquentée en revanche par des groupes d'individus en migration active. Toutefois le caractère très sporadique de sa présence ainsi que l'absence d'observation dans le cadre des inventaires de terrain ou dans les données bibliographiques (données wetland) conduisent à ne pas la retenir dans les espèces à évaluer.	Non

Code	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Sites concernés	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Prise en compte pour évaluation des incidences
A151	Combattant varié	<i>Philomachus pugnax</i>	FR5310052	Espèce présente en halte migratoire et en hiver qui fréquente les marais littoraux et intérieurs peu profonds. L'aire d'étude rapprochée ne présente pas d'habitats favorables à la halte migratoire de l'espèce ou l'hivernage. La partie marine de l'aire d'étude rapprochée peut-être fréquentée en revanche par des groupes d'individus en migration active. Toutefois le caractère très sporadique de sa présence ainsi que l'absence d'observation dans le cadre des inventaires de terrain et sa rareté dans les données bibliographiques (données wetland) conduisent à ne pas la retenir dans les espèces à évaluer	Non
A157	Barge rousse	<i>Limosa lapponica</i>	FR5310052	Espèce présente en période de migration et d'hivernage, le long des côtes basses, baies et estuaires. Bien que l'espèce soit mentionnée dans les données wetland, l'absence d'observation lors des expertises de terrain conduit à ne pas retenir l'espèce dans l'évaluation.	Non
A166	Chevalier sylvain	<i>Tringa glareola</i>	FR5310052	Espèce occasionnelle présente en hiver et en halte migratoire qui fréquente les marais littoraux ou intérieurs peu profonds. L'aire d'étude rapprochée ne présente pas d'habitats favorables à la halte migratoire de l'espèce ou l'hivernage. La partie marine de l'aire d'étude rapprochée peut-être fréquentée en revanche par des groupes d'individus en migration active. Toutefois le caractère très sporadique de sa présence ainsi que l'absence d'observation dans le cadre des inventaires de terrain ou dans les données bibliographiques (données wetland) conduisent à ne pas la retenir dans les espèces à évaluer.	Non
A176	Mouette mélanocéphale	<i>Larus melanocephalus</i>	FR5310095	Espèce présente en période de migration et d'hivernage, le long des côtes, baies et estuaires, et à l'intérieur des terres. Elle peut fréquenter la partie marine de l'aire d'étude rapprochée pour le transit migratoire ou la recherche alimentaire. L'aire d'étude rapprochée présente des habitats favorables à la halte migratoire de l'espèce ou l'hivernage. De par ses mœurs pélagiques, elle peut fréquenter l'aire d'étude rapprochée en alimentation.	Oui
A177	Mouette pygmée	<i>Larus minutus</i>	FR5310095	Espèce présente en période de migration et d'hivernage, le long des côtes, baies et estuaires. Elle peut fréquenter la partie marine de l'aire d'étude rapprochée pour le transit migratoire ou la recherche alimentaire.	Oui
A191	Sterne caugek	<i>Sterna sandvicensis</i>	FR2510037 FR5310052 FR5310095	Espèce rare présente toute l'année le long des côtes basses rocheuses et sableuses, les marais littoraux. Nicheuse sur les îles de la Colombière (hors aire d'étude rapprochée). Elle peut fréquenter la partie marine de l'aire d'étude rapprochée pour le transit migratoire ou la recherche alimentaire. L'aire d'étude rapprochée présente des habitats favorables à la halte migratoire de l'espèce ou l'hivernage.	Oui
A192	Sterne de Dougall	<i>Sterna dougalii</i>	FR5310052	Espèce rare présente en période de migration et de reproduction, le long des côtes basses rocheuses et sableuses, les marais littoraux. Elle peut fréquenter la partie marine de l'aire d'étude rapprochée pour le transit migratoire ou la recherche alimentaire. Bien que très rare sur l'aire d'étude, sa présence sur les îles de la Colombière (aire d'étude éloignée) en période de reproduction conduit à la retenir pour l'évaluation des incidences.	Oui
A193	Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	FR2510037 FR5310052 FR5310095	Espèce rare présente en période de migration et de reproduction, le long des côtes basses rocheuses et sableuses, les marais littoraux. Nicheuse sur les îles de la Colombière (hors aire d'étude rapprochée). Elle peut fréquenter la partie marine de l'aire d'étude rapprochée pour le transit migratoire ou la recherche alimentaire.	Oui
A194	Sterne arctique	<i>Sterna paradisaea</i>	FR5310052	Espèce rare présente en période de migration principalement, le long des côtes basses rocheuses et sableuses, les marais littoraux. Elle peut fréquenter la partie marine de l'aire d'étude rapprochée pour le transit migratoire ou la recherche alimentaire. Toutefois le caractère très sporadique de sa présence ainsi que l'absence d'observation dans le cadre des inventaires de terrain ou dans les données bibliographiques (données wetland) conduisent à ne pas la retenir dans les espèces à évaluer.	Non

Code	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Sites concernés	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Prise en compte pour évaluation des incidences
A195	Sterne naine	<i>Sterna albifrons</i>	FR5310052	Espèce présente en période de migration et reproduction, le long des côtes basses rocheuses et sableuses, les marais littoraux. Elle peut fréquenter la partie marine de l'aire d'étude rapprochée pour le transit migratoire ou la recherche alimentaire.	Oui
A196	Guifette moustac	<i>Chlidonias hybrida</i>	FR5310052	Espèce occasionnelle présente en période de migration. Elle peut fréquenter la partie marine de l'aire d'étude rapprochée pour le transit migratoire ou la recherche alimentaire. Toutefois le caractère très sporadique de sa présence ainsi que l'absence d'observation dans le cadre des inventaires de terrain ou dans les données bibliographiques (données wetland) conduisent à ne pas la retenir dans les espèces à évaluer.	Non
A199	Guillemot de Troil	<i>Uria aalge</i>	FR2510037 FR5310095	Espèce aux mœurs pélagiques pouvant fréquenter la partie marine de l'aire d'étude rapprochée pour le transit où la recherche alimentaire. Elle se reproduit sur l'île de Cézembre.	Oui
A224	Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	FR5310095	Espèce migratrice affectionnant les vastes espaces ouverts avec une végétation rase à buissonnante et des arbres isolés, tels que les landes littorales ou intérieures. Les sites de regroupement identifiés dans l'aire d'étude rapprochée sont localement favorables à l'espèce pour la halte migratoire, notamment sur le Cap Fréhel. Toutefois le caractère très sporadique de sa présence ainsi que l'absence d'observation dans le cadre des inventaires de terrain et dans les données bibliographiques (données wetland) conduisent à ne pas la retenir dans les espèces à évaluer.	Non
A222	Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>		Espèce présente en période de migration et en hivernage, fréquentant les marais littoraux, les estuaires, les landes ouvertes. L'aire d'étude rapprochée ne présente pas d'habitats favorables à l'espèce lui permettant d'accomplissement de son cycle biologique.	Non
A229	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	FR5310052	Espèce présente toute l'année fréquentant rivières, étangs, canaux d'eaux douce à saumâtres avec des berges hautes permettant la reproduction. Recensé comme nicheur certain sur la commune de Saint-Malo dans les données de r Faune Bretagne, il n'a cependant pas été observé dans le cadre des expertises de terrain et est donc considéré comme absent de l'aire d'étude.	Non
A302	Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	FR5310095	Espèce présente toute l'année affectionnant les landes littorales ou intérieures avec des formations buissonnantes à arbustives. Bien que recensée comme nicheuse certaine sur la commune de Saint-Malo (données Faune Bretagne), l'espèce n'a pas été observée dans le cadre des observations de terrain ou des suivis wetlands et l'aire d'étude rapprochée ne présente pas d'habitats favorables à l'espèce lui permettant d'accomplissement de son cycle biologique.	Non
A384	Puffin des Baléares	<i>Puffinus mauretanicus</i>	FR2510037 FR5310052 FR5310095	Espèce aux mœurs pélagiques pouvant fréquenter la partie marine de l'aire d'étude rapprochée toute l'année pour le transit où la recherche alimentaire. Présence et stationnements possibles de groupes d'oiseaux dans la partie marine de l'aire d'étude rapprochée	Oui
Autres espèces régulières non visées par l'annexe I de la directive oiseaux					
A005	Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>	FR5310052 FR5310095	Espèce présente toute l'année qui fréquente tous types de plans d'eau et de milieux humides. Bien que l'espèce soit mentionnée dans les données wetland, l'aire d'étude rapprochée ne présente pas d'habitats favorables et l'espèce n'a pas été observée dans le cadre des expertises de terrain.	Non

Code	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Sites concernés	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Prise en compte pour évaluation des incidences
A006	Grèbe jougris	<i>Podiceps grisegena</i>	FR5310052	Espèce présente en hiver et en halte migratoire principalement qui fréquente les côtes abritées ou les plans d'eau intérieurs. L'aire d'étude rapprochée ne présente pas d'habitats favorables à la halte migratoire de l'espèce ou l'hivernage. La partie marine de l'aire d'étude rapprochée peut-être fréquentée en revanche par des groupes d'individus en migration active. Toutefois le caractère très sporadique de sa présence ainsi que l'absence d'observation dans le cadre des inventaires de terrain et sa rareté dans les données bibliographiques (données wetland) conduisent à ne pas la retenir dans les espèces à évaluer.	Non
A008	Grèbe à cou noir	<i>Podiceps nigricollis</i>	FR2510037 FR5310052	Espèce présente en hiver et en halte migratoire principalement qui fréquente les côtes abritées ou les plans d'eau intérieurs. La partie marine de l'aire d'étude rapprochée peut-être fréquentée par des groupes d'individus en migration active. Bien que l'espèce soit mentionnée dans les données wetland et que l'aire d'étude rapprochée présente des habitats favorables à la halte migratoire de l'espèce ou l'hivernage, l'espèce n'a pas été observée dans le cadre des expertises de terrain.	Non
A009	Fulmar boréal	<i>Fulmarus glacialis</i>	FR5310095	Espèce aux mœurs pélagiques pouvant fréquenter la partie marine de l'aire d'étude rapprochée pour le transit où la recherche alimentaire. Bien que considéré comme rare à très rare sur l'aire d'étude, sa présence toute l'année conduit à le retenir dans l'évaluation des incidences .	Oui
A013	Puffin des Anglais	<i>Puffinus puffinus</i>	FR2510037 FR5310095	Espèce présente toute l'année, aux mœurs pélagiques. Nicheuse sur l'archipel des Sept îles. Espèce pouvant fréquenter la partie marine de l'aire d'étude rapprochée pour le transit où la recherche alimentaire.	Oui
A012	Puffin fuligineux	<i>Ardenna grisea</i>	FR5310052	Espèce aux mœurs pélagiques, principalement présente en période migratoire. Espèce pouvant fréquenter la partie marine de l'aire d'étude rapprochée pour le transit où la recherche alimentaire. Toutefois le caractère très sporadique de sa présence ainsi que l'absence d'observation dans le cadre des inventaires de terrain et sa rareté dans les données bibliographiques (données wetland) conduisent à ne pas la retenir dans les espèces à évaluer.	Non
A016	Fou de Bassan	<i>Morus bassanus</i>	FR2510037 FR5310052 FR5310095	Espèce aux mœurs pélagiques pouvant fréquenter la partie marine de l'aire d'étude rapprochée pour le transit où la recherche alimentaire. L'unique colonie de reproduction en France Métropolitaine se situe dans la Réserve Naturelle des Sept îles ; bien qu'éloignée de l'aire d'étude, sa présence en période de reproduction et l'importance de la colonie conduisent à le retenir dans l'évaluation des incidences.	Oui
A017	Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	FR2510037 FR5310052 FR5310095	Espèce présente toute l'année, des côtes rocheuses basses à hautes pouvant fréquenter la partie marine de l'aire d'étude rapprochée pour le transit où la recherche alimentaire. Recensée en hivernage sur le secteur de l'estuaire. Elle se reproduit principalement sur des îlots rocheux, l'île des Landes face à la Pointe du Grouin est un des principaux sites de reproduction bretons, aucun site de reproduction n'est connu sur l'aire d'étude.	Oui
A018	Cormoran huppé	<i>Phalacrocorax aristotelis</i>	FR2510037 FR5310052 FR5310095	Espèce présente toute l'année, des côtes rocheuses basses à hautes pouvant fréquenter la partie marine de l'aire d'étude rapprochée pour le transit où la recherche alimentaire. Elle se reproduit principalement sur des îlots rocheux, dont l'île de Cézembre où elle est présente toute l'année.	Oui
A025	Héron garde-boeufs	<i>Bubulcus ibis</i>	FR5310052	Espèce ubiquiste présente toute l'année régulièrement observée à proximité du bétail. Bien que l'aire d'étude rapprochée présente des habitats favorables à la halte migratoire de l'espèce ou l'hivernage et que l'espèce soit recensée dans les données wetland, l'absence d'observations conduit à ne pas la retenir dans l'évaluation des incidences.	Non

Code	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Sites concernés	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Prise en compte pour évaluation des incidences
A028	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	FR5310052	Espèce ubiquiste présente toute l'année fréquentant tous types de milieux humides et aquatiques d'eau douce à salée. Bien que l'aire d'étude rapprochée présente des habitats favorables à la halte migratoire de l'espèce ou l'hivernage et que l'espèce soit recensée dans les données wetland, l'absence d'observations conduit à ne pas la retenir dans l'évaluation des incidences	Non
A046	Bernache cravant	<i>Branta bernicla</i>	FR2510037 FR5310052 FR5310095	Espèce côtière présente en hiver et en halte migratoire qui fréquente les côtes basses et marais littoraux avec de vastes estrans sableux et / ou vaseux, Des effectifs importants ont été recensés en hivernage dans le secteur de l'aire d'étude rapprochée proche de la côte.	Oui
A048	Tadorne de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>	FR2510037 FR5310052	Espèce côtière présente toute l'année qui fréquente généralement les côtes basses avec de vastes estrans sableux et / ou vaseux, les marais littoraux salés ou saumâtres. Bien que l'aire d'étude rapprochée présente des habitats favorables à la halte migratoire de l'espèce ou l'hivernage et l'espèce est recensée dans les données wetland, l'espèce n'a cependant pas été observée lors des expertises de terrain. Toutefois elle est connue en hivernage à l'île de Cézembre.	Oui
A050	Canard siffleur	<i>Anas penelope</i>	FR5310052	Espèce présente en hiver et en halte migratoire principalement qui fréquente les côtes basses avec de vastes estrans sableux et / ou vaseux, les marais littoraux salés ou saumâtres. Connue dans le cadre des données wetland, l'espèce n'a cependant pas été observée lors des expertises de terrain ciblées sur la période hivernale.	Non
A052	Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>	FR5310052	Espèce présente en hiver et en halte migratoire principalement qui fréquente les côtes basses avec de vastes estrans sableux et / ou vaseux, les marais littoraux salés ou saumâtres. Bien que l'aire d'étude rapprochée présente des habitats favorables à la halte migratoire de l'espèce ou l'hivernage et que l'espèce soit recensée dans les données wetland, l'espèce n'a cependant pas été observée lors des expertises de terrain ciblées sur la période hivernale.	Non
A053	Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	FR5310052	Espèce présente toute l'année qui fréquente tous types de plans d'eau et de milieux humides. L'aire d'étude rapprochée présente des habitats favorables à la halte migratoire de l'espèce ou l'hivernage. Connue dans le cadre des données wetland, et bien que l'espèce n'ait pas été observée lors des expertises de terrain, sa présence toute l'année conduit à la considérer dans le cadre de l'évaluation des incidences.	Oui
A056	Canard souchet	<i>Anas clypeata</i>	FR5310052	Espèce présente en hiver et en halte migratoire principalement qui fréquente les côtes basses avec de vastes estrans sableux et / ou vaseux, les marais littoraux salés ou saumâtres. L'aire d'étude rapprochée présente des habitats favorables à la halte migratoire de l'espèce ou l'hivernage. Bien que l'aire d'étude rapprochée présente des habitats favorables à la halte migratoire de l'espèce ou l'hivernage et que l'espèce soit recensée dans les données wetland, l'espèce n'a cependant pas été observée lors des expertises de terrain ciblées sur la période hivernale.	Non
A059	Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i>	FR5310052	Espèce présente en hiver et en halte migratoire principalement qui fréquente les côtes abritées ou les plans d'eau intérieurs. Bien que l'aire d'étude rapprochée présente des habitats favorables à la halte migratoire de l'espèce ou l'hivernage et que l'espèce soit recensée dans les données wetland, l'espèce n'a cependant pas été observée lors des expertises de terrain ciblées sur la période hivernale.	Non
A063	Eider à duvet	<i>Somateria mollissima</i>	FR2510037 FR5310052	Espèce présente en hiver et en halte migratoire principalement qui fréquente les côtes abritées ou les plans d'eau intérieurs. L'aire d'étude rapprochée ne présente pas d'habitats favorables à la halte migratoire de l'espèce ou l'hivernage. Bien que l'aire d'étude rapprochée présente des habitats favorables à la halte migratoire de l'espèce ou l'hivernage et que l'espèce soit recensée dans les données wetland (mais de manière sporadique et en effectifs très limités), l'espèce n'a cependant pas été observée lors des expertises de terrain ciblées sur la période hivernale.	Non

Code	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Sites concernés	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Prise en compte pour évaluation des incidences
A064	Harelde boréale	<i>Clangula hyemalis</i>	FR5310052	Espèce présente en hiver et en halte migratoire principalement qui fréquente les côtes. L'aire d'étude rapprochée ne présente pas d'habitats favorables à la halte migratoire de l'espèce ou l'hivernage. Bien que l'aire d'étude rapprochée présente des habitats favorables à la halte migratoire de l'espèce ou l'hivernage et que l'espèce soit recensée dans les données wetland (mais de manière sporadique et en effectifs très limités), l'espèce n'a cependant pas été observée lors des expertises de terrain ciblées sur la période hivernale.	Non
A065	Macreuse noire	<i>Melanitta nigra</i>	FR2510037 FR5310052 FR5310095	Espèce présente en hiver et en halte migratoire principalement qui fréquente les côtes abritées. Bien que l'aire d'étude rapprochée présente des habitats favorables à la halte migratoire de l'espèce ou l'hivernage et que l'espèce soit recensée dans les données wetland, l'espèce n'a cependant pas été observée lors des expertises de terrain ciblées sur la période hivernale.	Non
A066	Macreuse brune	<i>Melanitta fusca</i>	FR5310052	Espèce présente en hiver et en halte migratoire principalement qui fréquente les côtes abritées. L'aire d'étude rapprochée ne présente pas d'habitats favorables à la halte migratoire de l'espèce ou l'hivernage. Bien que l'aire d'étude rapprochée présente des habitats favorables à la halte migratoire de l'espèce ou l'hivernage et que l'espèce soit recensée dans les données wetland (mais de manière sporadique et en effectifs très limités), l'espèce n'a cependant pas été observée lors des expertises de terrain ciblées sur la période hivernale.	Non
A069	Harle huppé	<i>Mergus serrator</i>	FR2510037 FR5310052	Espèce présente en hiver et en halte migratoire principalement qui fréquente les côtes abritées. Bien que l'aire d'étude rapprochée présente des habitats favorables à la halte migratoire de l'espèce ou l'hivernage et que l'espèce soit recensée dans les données wetland, l'espèce n'a cependant pas été observée lors des expertises de terrain ciblées sur la période hivernale..	Non
A070	Harle bièvre	<i>Mergus merganser</i>	FR5310052	Espèce occasionnelle en hiver principalement qui fréquente les côtes abritées. L'aire d'étude rapprochée ne présente pas d'habitats favorables à la halte migratoire de l'espèce ou l'hivernage et l'espèce n'est pas mentionnée dans les données wetland ni les observations de terrain.	Non
A130	Huitrier pie	<i>Haematopus ostralegus</i>	FR2510037 FR5310052 FR5310095	Espèce présente toute l'année mais principalement en hiver et en migration, qui fréquente les côtes et estrans rocheux. La Bretagne compte quelques populations nicheuses dont une petite colonie (11 couples) sur l'île de Cézembre et la baie de Lancieux .	Oui
A137	Grand Gravelot	<i>Charadrius hiaticula</i>	FR5310052 FR5310095	Espèce principalement présente en hiver et en migration qui fréquente les côtes rocheuses basses, les marais littoraux avec de vastes estrans sableux et / ou vaseux. La Bretagne compte quelques populations nicheuses. L'aire d'étude rapprochée présente des habitats favorables à la halte migratoire de l'espèce ou l'hivernage. La partie marine de l'aire d'étude rapprochée peut-être fréquentée par des groupes d'individus en migration active.	Oui
A141	Pluvier argenté	<i>Pluvialis squatarola</i>	FR2510037 FR5310052	Espèce côtière présente principalement en hiver et en halte migratoire qui fréquente les côtes rocheuses basses, les marais littoraux avec de vastes estrans sableux et / ou vaseux. L'aire d'étude rapprochée ne présente pas d'habitats favorables à la halte migratoire de l'espèce ou l'hivernage. Bien que l'aire d'étude rapprochée présente des habitats favorables à la halte migratoire de l'espèce ou l'hivernage et que l'espèce soit recensée dans les données wetland, l'espèce n'a cependant pas été observée lors des expertises de terrain ciblées sur la période hivernale.	Non
A142	Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	FR5310052	Espèce présente principalement en hiver et en halte migratoire qui fréquente vastes espaces ouverts humides ou non comme les cultures. Bien que l'espèce soit recensée dans les données wetland, l'espèce n'a cependant pas été observée lors des expertises de terrain ciblées sur la période hivernale et l'aire d'étude rapprochée ne présente pas d'habitats favorables à la halte migratoire de l'espèce ou l'hivernage.	Non

Code	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Sites concernés	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Prise en compte pour évaluation des incidences
A143	Bécasseau maubèche	<i>Calidris canutus</i>	FR5310052	Espèce côtière présente principalement en hiver et en halte migratoire qui fréquente les côtes rocheuses basses, les marais littoraux avec de vastes estrans sableux et / ou vaseux. L'aire d'étude rapprochée ne présente pas d'habitats favorables à la halte migratoire de l'espèce ou l'hivernage. La partie marine de l'aire d'étude rapprochée peut-être fréquentée en revanche par des groupes d'individus en migration active.	Non
A144	Bécasseau sanderling	<i>Calidris alba</i>	FR5310052	Espèce côtière présente principalement en hiver et en halte migratoire qui fréquente les côtes rocheuses basses, les marais littoraux avec de vastes estrans sableux et / ou vaseux. Bien que l'aire d'étude rapprochée présente des habitats favorables à la halte migratoire de l'espèce ou l'hivernage et que l'espèce soit recensée dans les données wetland, l'espèce n'a cependant pas été observée lors des expertises de terrain ciblées sur la période hivernale.	Oui
A145	Bécasseau minute	<i>Calidris minuta</i>	FR5310052	Espèce côtière présente principalement en hiver et en halte migratoire qui fréquente les côtes rocheuses basses, les marais littoraux avec de vastes estrans sableux et / ou vaseux. Bien que l'aire d'étude rapprochée présente des habitats favorables à la halte migratoire de l'espèce ou l'hivernage et que l'espèce soit recensée dans les données wetland (mais de manière sporadique et en effectifs très limités), l'espèce n'a cependant pas été observée lors des expertises de terrain ciblées sur la période hivernale.	Non
A147	Bécasseau cocorli	<i>Calidris ferruginea</i>	FR5310052	Espèce côtière présente principalement en hiver et en halte migratoire qui fréquente les côtes rocheuses basses, les marais littoraux avec de vastes estrans sableux et / ou vaseux. L'aire d'étude rapprochée ne présente pas d'habitats favorables à la halte migratoire de l'espèce ou l'hivernage et l'espèce n'est pas connue dans les données wetland ni observée lors des expertises de terrain ciblées sur la période hivernale.	Non
A148	Bécasseau violet	<i>Calidris maritima</i>	FR2510037 FR5310052	Espèce côtière présente principalement en hiver et en halte migratoire qui fréquente les côtes rocheuses basses, les marais littoraux avec de vastes estrans sableux et / ou vaseux. L'aire d'étude rapprochée ne présente pas d'habitats favorables à la halte migratoire de l'espèce ou l'hivernage et l'espèce n'est pas connue dans les données wetland ni observée lors des expertises de terrain ciblées sur la période hivernale.	Non
A149	Bécasseau variable	<i>Calidris alpina</i>	FR5310052 FR5310095	Espèce côtière présente principalement en hiver et en halte migratoire qui fréquente les côtes rocheuses basses, les marais littoraux avec de vastes estrans sableux et / ou vaseux. L'aire d'étude rapprochée ne présente pas d'habitats favorables à la halte migratoire de l'espèce ou l'hivernage. La partie marine de l'aire d'étude rapprochée peut être fréquentée en revanche par des groupes d'individus en migration active.	Oui
A152	Bécassine sourde	<i>Lymnocyptes minimus</i>	FR5310052	Espèce occasionnelle présente principalement en hiver et en halte migratoire, elle fréquente les zones humides d'eaux douce à saumâtre. L'espèce est recensée dans les données wetland de manière sporadique et en effectifs très limités, mais l'aire d'étude rapprochée ne présente pas d'habitats favorables à la halte migratoire de l'espèce ou l'hivernage et l'espèce n'a pas été observée lors des expertises de terrain ciblées sur la période hivernale.	Non
A153	Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>	FR5310052	Espèce présente principalement en hiver et en halte migratoire, elle fréquente les zones humides d'eaux douce à saumâtre. L'espèce est recensée dans les données wetland, mais l'aire d'étude rapprochée ne présente pas d'habitats favorables à la halte migratoire de l'espèce ou l'hivernage et l'espèce n'a pas été observée lors des expertises de terrain ciblées sur la période hivernale.	Non
A156	Barge à queue noire	<i>Limosa limosa</i>	FR5310052	Espèce côtière présente principalement en hiver et en halte migratoire qui fréquente les côtes rocheuses basses, les marais littoraux avec de vastes estrans sableux et / ou vaseux. Quelques populations nicheuses sont présentes localement dans l'ouest de la France, à distance de l'aire d'étude. L'espèce est recensée dans les données wetland en faibles effectifs, mais l'espèce n'a pas été observée lors des expertises de terrain ciblées sur la période hivernale..	Non

Code	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Sites concernés	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Prise en compte pour évaluation des incidences
A158	Courlis corlieu	<i>Numenius phaeopus</i>	FR5310052	Espèce côtière présente en hiver et en halte migratoire qui fréquente les côtes rocheuses basses, les marais littoraux avec de vastes estrans sableux et / ou vaseux. L'aire d'étude rapprochée présente des habitats favorables à la halte migratoire de l'espèce ou l'hivernage. La partie marine de l'aire d'étude rapprochée peut-être fréquentée par des groupes d'individus en migration active.	Oui
A160	Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	FR2510037 FR5310052	Espèce côtière présente en hiver et en halte migratoire qui fréquente les côtes rocheuses basses, les marais littoraux avec de vastes estrans sableux et / ou vaseux. L'unique population nicheuse en Bretagne est localisée dans les Monts d'Arrée. L'aire d'étude rapprochée présente des habitats favorables à la halte migratoire de l'espèce ou l'hivernage et l'espèce est connue dans les données wetland. Une seule observation dans le cadre des expertises de terrain ciblées sur la période hivernale.	Oui
A161	Chevalier arlequin	<i>Tringa erythropus</i>	FR5310052	Espèce occasionnelle présente en hiver et en halte migratoire qui fréquente les marais littoraux ou intérieurs peu profonds. L'espèce est recensée dans les données wetland de manière sporadique et en effectifs très limités, mais l'aire d'étude rapprochée ne présente pas d'habitats favorables à la halte migratoire de l'espèce ou l'hivernage et l'espèce n'a pas été observée lors des expertises de terrain ciblées sur la période hivernale.	Non
A162	Chevalier gambette	<i>Tringa totanus</i>	FR2510037 FR5310052 FR5310095	Espèce présente en hiver et en halte migratoire qui fréquente les marais littoraux ou intérieurs peu profonds. L'espèce est recensée dans les données wetland, mais l'aire d'étude rapprochée ne présente pas d'habitats favorables à la halte migratoire de l'espèce ou l'hivernage et l'espèce n'a pas été observée lors des expertises de terrain ciblées sur la période hivernale.	Non
A164	Chevalier aboyeur	<i>Tringa nebularia</i>	FR5310052	Espèce présente en hiver et en halte migratoire qui fréquente les marais littoraux ou intérieurs peu profonds.	Non
A165	Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>	FR5310052	Espèce présente en hiver et en halte migratoire qui fréquente les marais littoraux ou intérieurs peu profonds. L'espèce est recensée dans les données wetland, mais l'aire d'étude rapprochée ne présente pas d'habitats favorables à la halte migratoire de l'espèce ou l'hivernage et l'espèce n'a pas été observée lors des expertises de terrain ciblées sur la période hivernale.	Non
A168	Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	FR5310052	Espèce présente en hiver et en halte migratoire qui fréquente les rives de cours d'eau, d'étangs, de canaux. L'espèce est recensée dans les données wetland de manière sporadique et en effectifs très limités, mais l'aire d'étude rapprochée ne présente pas d'habitats favorables à la halte migratoire de l'espèce ou l'hivernage et l'espèce n'a pas été observée lors des expertises de terrain ciblées sur la période hivernale.	Non
A169	Tournepierrre à collier	<i>Arenaria interpres</i>	FR2510037 FR5310052	Espèce présente en hiver et en période de migration et fréquentant les côtes rocheuses basses. Recensé sur l'aire d'étude rapprochée en période hivernale, à Cézembre et sur le secteur sud de l'aire d'étude rapprochée.	Oui
A172	Labbe pomarin	<i>Stercorarius pomarinus</i>	FR5310052	Espèce aux mœurs pélagiques présente essentiellement en période migratoire. Toutefois le caractère très sporadique de sa présence ainsi que l'absence d'observation dans le cadre des inventaires de terrain et son absence dans les données bibliographiques (données wetland) conduisent à ne pas la retenir dans les espèces à évaluer..	Non
A173	Labbe parasite	<i>Stercorarius parasiticus</i>	FR5310052	Espèce aux mœurs pélagiques présente essentiellement en période migratoire. Toutefois le caractère très sporadique de sa présence ainsi que l'absence d'observation dans le cadre des inventaires de terrain et son absence dans les données bibliographiques (données wetland) conduisent à ne pas la retenir dans les espèces à évaluer...	Non
A175	Grand Labbe	<i>Stercorarius skua</i>	FR5310052	Espèce aux mœurs pélagiques présente essentiellement en période migratoire. Toutefois le caractère très sporadique de sa présence ainsi que l'absence d'observation dans le cadre des inventaires de terrain et son absence dans les données bibliographiques (données wetland) conduisent à ne pas la retenir dans les espèces à évaluer...	Non

Code	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Sites concernés	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Prise en compte pour évaluation des incidences
A179	Mouette rieuse	<i>Larus ridibundus</i>	FR2510037 FR5310052	Espèce présente en période de migration et d'hivernage, le long des côtes, baies et estuaires, et à l'intérieur des terres. L'espèce est recensée dans les données wetland, et l'aire d'étude rapprochée présente des habitats favorables à la halte migratoire de l'espèce ou l'hivernage, mais l'espèce n'a pas été observée lors des expertises de terrain ciblées sur la période hivernale.	Non
A182	Goéland cendré	<i>Larus canus</i>	FR2510037 FR5310052	Espèce présente en période de migration et d'hivernage, le long des côtes, baies et estuaires, et à l'intérieur des terres. Espèce pouvant fréquenter la partie marine de l'aire d'étude rapprochée pour le transit ou la recherche alimentaire. L'aire d'étude rapprochée présente des habitats favorables à la halte migratoire de l'espèce ou l'hivernage. Toutefois, en l'absence d'observations lors des expertises de terrain ciblées sur la période hivernale, l'espèce n'est pas retenue.	Non
A183	Goéland brun	<i>Larus fuscus</i>	FR2510037 FR5310052 FR5310095	Espèce présente toute l'année fréquentant une large variété de milieux sur les zones côtières ou intérieures. Espèce nicheuse dans l'aire d'étude rapprochée, sur la partie terrestre du terminal du Naye ainsi que l'île de Cézembre.	Oui
A184	Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	FR2510037 FR5310052 FR5310095	Espèce présente toute l'année fréquentant une large variété de milieux sur les zones côtières ou intérieures. Espèce nicheuse dans l'aire d'étude rapprochée, sur la partie terrestre du terminal du Naye ainsi que l'île de Cézembre.	Oui
A187	Goéland marin	<i>Larus marinus</i>	FR2510037 FR5310052 FR5310095	Espèce présente toute l'année fréquentant une large variété de milieux sur les zones côtières ou intérieures. Espèce nicheuse dans l'aire d'étude rapprochée, sur la partie terrestre du terminal du Naye ainsi que l'île de Cézembre.	Oui
A188	Mouette tridactyle	<i>Rissa tridactyla</i>	FR5310052 FR5310095	Espèce aux mœurs pélagiques pouvant fréquenter la partie marine de l'aire d'étude rapprochée pour le transit ou la recherche alimentaire. Bien que mentionné dans les données wetland, l'espèce n'a pas été observée dans le cadre des inventaires de terrain.	Non
A197	Guifette noire	<i>Chlidonias niger</i>	FR5310052	Espèce des côtes abritées, des marais littoraux ou intérieurs, présente en période de migration principalement, Toutefois le caractère très sporadique de sa présence ainsi que l'absence d'observation dans le cadre des inventaires de terrain et son absence dans les données bibliographiques (données wetland) conduisent à ne pas la retenir dans les espèces à évaluer.	Non
A200	Pingouin torda	<i>Alca torda</i>	FR5310052 FR5310095	Espèce aux mœurs pélagiques et côtières pouvant fréquenter la partie marine de l'aire d'étude rapprochée pour le transit ou la recherche alimentaire. Espèce nicheuse dans l'aire d'étude rapprochée, sur les falaises de l'île de Cézembre : 2 couples recensés.	Oui
A204	Macareux moine	<i>Fratercula arctica</i>	FR5310095	Espèce aux mœurs pélagiques pouvant fréquenter la partie marine de l'aire d'étude rapprochée pour le transit ou la recherche alimentaire. L'unique colonie de reproduction en France Métropolitaine se situe dans la Réserve Naturelle des Sept îles ; bien qu'éloignée de l'aire d'étude, sa présence en période de reproduction et l'importance de la colonie conduisent à le retenir dans l'évaluation des incidences.	Oui

Parmi les 106 espèces d'intérêt communautaire recensés au sein de l'aire d'étude rapprochée, 36 sont présentes sur l'aire d'étude et sont à l'origine de la désignation des sites FR5310052, FR 530095 et FR5310037. Elles sont prises en compte dans l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000.

1.8.3 Mesures d'évitement et de réduction mises en place

Au regard des impacts potentiels du projet sur le patrimoine naturel, le porteur de projet s'est engagé à l'élaboration d'un panel de mesures d'évitement et de réduction d'impact visant à limiter les effets dommageables prévisibles.

Classiquement, plusieurs mesures de bonnes pratiques et d'adaptation de planning en phase de travaux sont développées. Elles permettent de minimiser voire d'éviter des impacts lors du chantier, aussi bien concernant les atteintes aux habitats que les perturbations ou risques de destruction de spécimens.

D'autres mesures, spécifiques au contexte du projet, ont été proposées pour éviter ou réduire les impacts.

Les différentes mesures d'évitement et réduction décrites ci-après ont été définies pour supprimer ou limiter les impacts du projet, prioritairement sur les espèces présentant les plus forts enjeux, impactées par le projet. Toutefois, ces mesures sont également bénéfiques pour l'ensemble des espèces des communautés biologiques locales.

Toutes les mesures d'évitement et réduction proposées sont synthétisées dans le tableau suivant.

Tableau 9 : Liste des mesures d'évitement et réduction

Code mesure	Intitulé mesure	Phase concernée
Mesures d'évitement		
ME01	Evitement des zones à préserver sur la partie terrestre en phase travaux	Travaux
ME03	Evitement des travaux de déroctage au niveau de la Traversaine (zone 1)	Travaux
Mesures de réduction		
MR01	Assistance environnementale en phase travaux par un écologue	Travaux
MR02	Moyens de réduction mis en œuvre sur le chantier de dragage (godet environnemental, barrière anti MES, dragage écluse porte aval fermée, traitement du rejet du site de ressuyage)	Travaux
MR03	Adaptation sur l'année de la période des travaux terrestres et maritimes aux sensibilités écologiques des espèces	Travaux
MR04	Adaptation des horaires des travaux d'embeckages en tenant compte des horaires de marée	Travaux
MR06	Maîtrise des risques de dommages physiologiques directs sur les espèces via le Soft-Start lors des travaux de déroctage au BRH et de battage de pieux.	Travaux
MR07	Surveillance visuelle des mammifères marins lors des travaux de déroctage au BRH et de battage de pieux	Travaux
MR09	Mesures de maîtrise du risque de pollution accidentelle	Travaux
MR10	Mesures de réduction du bruit aérien : dispositif acoustique sur le battage et pas de travaux bruyants en dehors de 7h-20h.	Travaux
MR11	Mesure de gestion des règles de circulation (terrestre et nautique), communication aux usagers du port	Travaux
MR12	Limitation de la dispersion des Espèces Végétales Exotiques Envahissantes (EVEE)	Travaux

1.8.4 Analyse des incidences sur les ZSC

L'analyse des incidences est réalisée pour les 3 périmètres Natura 2000 (ZSC) à l'intérieur de l'aire d'étude éloignée

- ZSC FR5300061 – Estuaire de la Rance
- ZSC FR5300012 – Baie de Lancieux, de l'Arguenon, Archipel de Saint-Malo
- ZSC FR5300052 – Côte de Cancale à Paramé

Elle est portée pour chacun des sites sur les espèces et habitats retenus au regard de leur simple présence ou de l'utilisation de l'aire d'étude et des sites de regroupement pour des étapes significatives de leurs cycles biologiques.

Tableau 10 : Évaluation des incidences sur les habitats des Zones Spéciales de Conservation

Code Natura 2000	Désignation	Sites			Évaluation des incidences N2000	Incidences significatives
		FR5300061	FR5300012	FR5300052		
Habitats naturels marins à l'origine de la désignation du site et retenus						
1110	Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine	Bancs de sables sublittoraux submergés de manière permanente, sans végétation ou avec des herbiers à zostères. La profondeur d'eau dépasse rarement 20 mètres sous le niveau du zéro des cartes marines.			Cet habitat n'est pas concerné directement par les travaux de dragage dans l'avant-port. Seule la plage sud de l'île de Cézembre présente cet habitat en zone Natura 2000 (2,58 ha). Par ailleurs la mesure MR03 permet d'éviter la période de sensibilité des Herbiers à zostères de sorte à ce que les matières en suspension résiduelles dues aux opérations de dragage ne soient pas de nature à perturber la croissance des zostères. Notamment pour les herbiers à Zostères se situant dans l'aire d'étude rapprochée (51,93 ha). Aussi l'incidence sur la conservation de l'habitat à l'échelle des sites est jugée non significative.	NON
	Total dans la ZSC : 0,12 ha	Total dans la ZSC : 1850,38 ha dont : • 678 ha de Sables fins propres et légèrement envasés (1110-1) en état de conservation moyen ; • 190 ha d'Herbiers de <i>Zostera marina</i> (1110-1) en état de conservation moyen ; • 0,18 ha de Sables moyens dunaires (1110-2) en état de conservation moyen ; • 892,2 ha de Sables grossiers et graviers (1110-3).	Total dans la ZSC : 665 ha dont 405,8 ha Sables fins propres et légèrement envasés et d'Herbiers de <i>Zostera marina</i> (1110-1)			
1140	Replats boueux ou sableux exondés à marée basse	Sables et vases des côtes océaniques, des chenaux et des lagunes associées, non submergés à marée basse, dépourvus de plantes vasculaires* sauf d'herbiers de zostères naines, mais habituellement colonisés par des algues bleues et des diatomées*. Cet habitat générique correspond à la zone de balancement des marées (estran).			Cet habitat est concerné directement par les travaux de dragage dans l'avant-port. Notamment 3,32 ha de vases portuaires et 0,27 ha de sables fins à grossiers exondés à marée basse. Ces habitats portuaires sont en état de conservation moyen à mauvais (voir annexe étude benthos, TBM). Les vases sont en mauvais état de conservation. La mesure MR02 permet de réduire les matières en suspensions qui pourraient se déposer sur les habitat adjacents des opérations de dragage et les altérer ; de plus, au regard des faibles surfaces considérées comparativement aux sites, l'incidence sur la conservation de l'habitat à l'échelle du site est jugée non significative.	NON
	Total dans la ZSC : 143,06 ha	Total dans la ZSC : 1393,33 ha dont : • 5,25 ha de Sables des hauts de plages à Talitres (1140-1) en mauvais état de conservation ; • 1305 ha d'Estrans de sables fins (1140-3) en état de conservation moyen ; • 7,6 ha de Sables dunaires (1140-4) en état de conservation moyen ; • 9,39 ha d'Estran de sables grossiers et graviers (1140-5) en état de conservation moyen ; • 9,39 ha de Sédiments hétérogènes envasés (1140-6) en état de conservation moyen ; • 56,7 ha de Vases intertidales marines en état de conservation moyen ; • 38,5 ha d'Herbier à <i>Zostera noltei</i> en état de conservation moyen.	-			
1170	Récifs	Substrats rocheux et concrétions biogéniques sous-marins ou exposés à marée basse, s'élevant du fond marin de la zone sublittoral, mais pouvant s'étendre jusqu'à la zone littorale, là où la zonation des communautés animales et végétales est ininterrompue. Ces récifs offrent une stratification variée de communautés benthiques algales et animales incrustantes, concrétionnées ou coralliennes.			Le déroctage ne concerne pas cet habitat. 156,74 ha de récifs sont présents dans l'aire d'étude rapprochée. Cet habitat est par ailleurs très présent dans l'aire d'étude éloignée (1478,47 ha). Au regard de ces quantités, l'incidence sur la conservation de l'habitat à l'échelle du site est jugée non significative.	NON
	Total dans la ZSC : 44,04 ha	Total dans la ZSC : 748,37 ha dont : • 470 ha de Roche infralittorale en mode exposé (1170-5) en état de conservation moyen ; • 13,2 ha de Roche supralittorale (1170-1) en état de conservation moyen ; • 248,45 ha de Roche médiolittorale en mode en mode exposé ou abrité (1170-2/3) en état de conservation moyen ; • 248,45 ha de Cuvettes ou mares permanentes en mode en mode exposé ou abrité (1170-8) en état de conservation bon.	Total dans la ZSC : 140 ha			

Tableau 11 : Évaluation des incidences sur la faune des Zones Spéciales de Conservation

Code Natura 2000	Désignation	Description et Intérêt des sites N2000 pour l'espèce	Évaluation des incidences N2000	Incidences significatives
Espèces de faune à l'origine de la désignation du site				
1351	Marsouin commun <i>Phocoena phocoena</i>	Cétacé avec des mœurs côtiers. La partie marine de l'aire d'étude peut permettre à l'espèce d'accomplir certaines phases de son cycle biologique. Présence régulière sur l'aire d'étude en phase de migration, avec incursions sur le plateau en zone côtière à la poursuite de petites proies pélagiques. Présent sur les sites FR5300012 (pas de renseignement sur l'évaluation de population) et FR5300061 (un individu régulier).	Dérangement temporaire possible d'individus isolés ou de groupes d'individus sur la partie marine de l'aire d'étude rapprochée. La mesure ME03 visant à abandonner le déroctage initialement prévu au niveau de la Traversaine permettra d'éviter un dérangement temporaire dans cette zone. Les mesures MR01, MR03, MR04, MR06, MR07, MR09 et MR10 permettent de réduire l'impact des travaux de déroctage ou de battage de pieux en adaptant les techniques, notamment la réduction de bruits durant la phase travaux, et le calendrier des travaux en dehors des périodes de sensibilité du Marsouin commun. La disponibilité en habitats est suffisante pour permettre le report vers des zones de quiétude des éventuels groupes d'individus sujets à perturbation au moment de la manifestation.	NON
1349	Grand Dauphin <i>Tursiops truncatus</i>	Cétacé avec des mœurs côtiers. La partie marine de l'aire d'étude peut permettre à l'espèce d'accomplir certaines phases de son cycle biologique. Présence régulière sur l'aire d'étude en phase de migration, avec incursions sur le plateau en zone côtière à la poursuite de petites proies pélagiques. Présent sur les sites FR5300052 et FR5300012.	Dérangement temporaire possible d'individus isolés ou de groupes d'individus sur la partie marine de l'aire d'étude rapprochée. La mesure ME03 visant à abandonner le déroctage initialement prévu au niveau de la Traversaine permettra d'éviter un dérangement temporaire dans cette zone. Les mesures MR01, MR03, MR04, MR06, MR07, MR09 et MR10 permettent de réduire l'impact des travaux de déroctage ou de battage de pieux en adaptant les techniques, notamment la réduction de bruits durant la phase travaux, et le calendrier des travaux en dehors des périodes de sensibilité du Grand Dauphin. La disponibilité en habitats est suffisante pour permettre le report vers des zones de quiétude des éventuels groupes d'individus sujets à perturbation au moment de la manifestation.	NON
1364	Phoque gris <i>Halichoerus grypus</i>	Le Phoque gris est un mammifère marin avec des mœurs côtiers. Une population importante est connue en mer d'Iroise, et des individus sont régulièrement observés dans le golfe normand breton. La partie marine de l'aire d'étude peut permettre à l'espèce d'accomplir certaines phases de son cycle biologique. Présent sur les sites FR5300052 et FR5300012.	Dérangement temporaire possible d'individus isolés ou de groupes d'individus sur la partie marine de l'aire d'étude rapprochée. La mesure ME03 visant à abandonner le déroctage initialement prévu au niveau de la Traversaine permettra d'éviter un dérangement temporaire dans cette zone. Les mesures MR01, MR03, MR04, MR06, MR07, MR09 et MR10 permettent de réduire l'impact des travaux de déroctage ou de battage de pieux en adaptant les techniques, notamment la réduction de bruits durant la phase travaux, et le calendrier des travaux en dehors des périodes de sensibilité du Phoque gris. La disponibilité en habitats est suffisante pour permettre le report vers des zones de quiétude des éventuels groupes d'individus sujets à perturbation au moment de la manifestation.	NON
1365	Phoque commun <i>Phoca vitulina</i>	Le Phoque commun ou veau marin est un mammifère marin avec des mœurs côtiers. Une population importante est connue dans le Golfe Normand breton, en baie du Mont Saint Michel notamment. La partie marine de l'aire d'étude peut permettre à l'espèce d'accomplir certaines phases de son cycle biologique. Présent sur les sites FR5300061 (quelques individus) FR5300052 et FR5300012.	Dérangement temporaire possible d'individus isolés ou de groupes d'individus sur la partie marine de l'aire d'étude rapprochée. La mesure ME03 visant à abandonner le déroctage initialement prévu au niveau de la Traversaine permettra d'éviter un dérangement temporaire dans cette zone. Les mesures MR01, MR03, MR04, MR06, MR07, MR09 et MR10 permettent de réduire l'impact des travaux de déroctage ou de battage de pieux en adaptant les techniques, notamment la réduction de bruits durant la phase travaux, et le calendrier des travaux en dehors des périodes de sensibilité du Phoque commun.	NON

Code Natura 2000	Désignation	Description et Intérêt des sites N2000 pour l'espèce	Évaluation des incidences N2000	Incidences significatives
			La disponibilité en habitats est suffisante pour permettre le report vers des zones de quiétude des éventuels groupes d'individus sujets à perturbation au moment de la manifestation.	
1102	Grande Alose <i>Alosa alosa</i>	Poisson migrateur amphihalal, la reproduction a lieu dans les cours d'eau douce. Les alevins rejoignent rapidement les zones marines où ils effectuent leur croissance. La montaison a lieu de mars à juillet.	Les mesures MR02 et MR06 permettent de réduire le dérangement des individus lors de la période sensible de montaison. La fonction de corridor écologique de l'estuaire est maintenue.	NON

1.8.5 Analyse des incidences sur les ZPS

L'analyse des incidences est réalisée pour les 3 périmètres Natura 2000 (ZPS) concernés par l'évènement de la route du Rhum

- ZPS FR2510037 – Chausey
- ZPS FR5310052 – Iles de la Colombière de la Neillère et des hâches ;
- ZPS FR5310095 – Cap d'Erquy et Cap Fréhel ;

Elle est portée pour chacun des sites sur les espèces d'oiseaux retenues au regard de leur simple présence ou de l'utilisation de l'aire d'étude et des sites de regroupement pour des étapes significatives de leurs cycles biologiques

Tableau 12 : Évaluation des incidences sur les oiseaux des Zones Protection Spéciale

Code	Désignation	Description et intérêt des sites Natura 2000 pour l'espèce			Évaluation des incidences N2000	Incidences significatives
		FR2510037	FR5310052	FR5310095		
A001	Plongeon catmarin <i>Gavia stellata</i>	Espèce côtière présente en Bretagne uniquement en période de migration et d'hivernage. Présence possible dans la partie marine de l'aire d'étude rapprochée, notamment les secteurs abrités, mais de manière ponctuelle.			L'abandon des travaux de déroctages au niveau de la Traversaine (ME03) permet d'éviter l'impact sur les individus en alimentation. La mesure MR06 réduit les risques d'incidences sur les espèces liés à la remise en suspension. Considérant la présence rare sur le secteur, ainsi que la disponibilité en habitats et reposoirs, les incidences résiduelles à l'échelle des sites sont non significatives.	Non
		Présente	Présente	-		
A002	Plongeon arctique <i>Gavia arctica</i>	Espèce côtière présente en Bretagne uniquement en période de migration et d'hivernage. Présence possible dans la partie marine de l'aire d'étude rapprochée, notamment les secteurs abrités. L'aire d'étude rapprochée présente des habitats favorables à la halte migratoire de l'espèce ou l'hivernage.				
		Présente	-	Présente		
A003	Plongeon imbrin <i>Gavia immer</i>	Espèce côtière présente en Bretagne uniquement en période de migration et d'hivernage. Présence possible dans la partie marine de l'aire d'étude rapprochée, notamment les secteurs abrités, mais de manière ponctuelle.				Non
		Présente	-	Présente		
A007	Grèbe esclavon <i>Podiceps auritus</i>	Espèce côtière présente en Bretagne uniquement en période de migration et d'hivernage. Présence possible dans la partie marine de l'aire d'étude rapprochée, notamment les secteurs abrités, mais de manière ponctuelle.				
		Présente	Présente	Présente		

Code	Désignation	Description et intérêt des sites Natura 2000 pour l'espèce			Évaluation des incidences N2000	Incidences significatives
		FR2510037	FR5310052	FR5310095		
A014	Océanite tempête <i>Hydrobates pelagicus</i>	Espèce aux mœurs pélagiques pouvant fréquenter la partie marine de l'aire d'étude rapprochée pour le transit ou la recherche alimentaire. Nicheur sur l'archipel des Sept îles. Absence de sites de reproduction et/ou de repos au sein de l'aire d'étude rapprochée. Présence possible dans la partie marine de l'aire d'étude rapprochée, mais de manière ponctuelle.			Les mesures MR01 et MR03 permettent de cadrer les perturbations en dehors de la période globale de reproduction. D'autre part, l'abandon des travaux de déroctages au niveau de la Traversaine (ME03) permet d'éviter l'impact sur les individus en alimentation. La mesure MR06 réduit les risques d'incidences sur les espèces liés à la remise en suspension. Les incidences à retenir tiennent principalement d'un phénomène de dérangement lié à la présence des engins de déroctage/dragage, notamment à proximité des zones d'alimentation. Ce phénomène peut occasionner des dépenses énergétiques supplémentaires pour des individus. Toutefois considérant la présence rare sur le secteur, ainsi que la disponibilité en habitats et reposoirs, les incidences résiduelles à l'échelle des sites sont non significatives.	Non
	Présente	Présente	Présente			
A015	Océanite culblanc <i>Hydrobates leucorhous</i>	Espèce occasionnelle aux mœurs pélagiques pouvant fréquenter la partie marine de l'aire d'étude rapprochée pour le transit ou la recherche alimentaire, en période de migration ou hivernale. Présence possible dans la partie marine de l'aire d'étude rapprochée, mais de manière très rare, en comportement d'alimentation.			L'abandon des travaux de déroctages au niveau de la Traversaine (ME03) permet d'éviter l'impact sur les individus en alimentation. La mesure MR06 réduit les risques d'incidences sur les espèces liés à la remise en suspension. Les incidences à retenir tiennent principalement d'un phénomène de dérangement lié à la présence des engins de déroctage/dragage, notamment à proximité des zones d'alimentation, des falaises ou reposoirs où l'espèce est présente. Ce phénomène peut occasionner des dépenses énergétiques supplémentaires pour des individus. Toutefois considérant la présence rare sur le secteur, ainsi que la disponibilité en habitats et reposoirs, les incidences résiduelles à l'échelle des sites sont non significatives.	Non
	Présente	-	-			
A103	Faucon pèlerin <i>Falco peregrinus</i>	Espèce sédentaire présente toute l'année qui se reproduit sur les falaises littorales ou à l'intérieur des terres (carrières). Présence avérée sur l'aire d'étude rapprochée. Des habitats favorables à l'espèce sont présents pour la reproduction, en particulier sur l'île de Cézembre. L'habitat de falaises est également favorable à l'hivernage de l'espèce bien que celui-ci puisse s'en éloigner en dehors des période de reproduction.			Les mesures MR01 et MR03 permettent de cadrer les perturbations en dehors de la période globale de reproduction. D'autre part, l'abandon des travaux de déroctages au niveau de la Traversaine (ME03) permet d'éviter l'impact sur les individus en alimentation. Les incidences à retenir tiennent principalement d'un phénomène de dérangement lié à la présence des engins de déroctage, notamment à proximité des falaises ou reposoirs où l'espèce est présente.	Non
	-	Présente	Présente			
A176	Mouette mélanocéphale <i>Larus melanocephalus</i>	Espèce présente en période de migration et d'hivernage, le long des côtes, baies et estuaires, et à l'intérieur des terres. Elle peut fréquenter la partie marine de l'aire d'étude rapprochée pour le transit migratoire ou la recherche alimentaire. L'aire d'étude rapprochée présente des habitats favorables à la halte migratoire de l'espèce ou l'hivernage.			L'abandon des travaux de déroctages au niveau de la Traversaine (ME03) permet d'éviter l'impact sur les individus en alimentation. La mesure MR06 réduit les risques d'incidences sur les espèces liés à la remise en suspension. Les incidences à retenir tiennent principalement d'un phénomène de dérangement lié à la présence des engins de déroctage/dragage, notamment à proximité des zones d'alimentation, des falaises ou reposoirs où l'espèce est présente. Ce phénomène peut occasionner des dépenses énergétiques supplémentaires pour des individus. Toutefois considérant la présence rare sur le secteur, ainsi que la disponibilité en habitats et reposoirs, les incidences résiduelles à l'échelle des sites sont non significatives.	Non
			Présente			
A177	Mouette pygmée <i>Larus minutus</i>	Espèce présente en période de migration et d'hivernage, le long des côtes, baies et estuaires. Elle peut fréquenter la partie marine de l'aire d'étude rapprochée pour le transit migratoire ou la recherche alimentaire.			Ce phénomène peut occasionner des dépenses énergétiques supplémentaires pour des individus. Toutefois considérant la présence rare sur le secteur, ainsi que la disponibilité en habitats et reposoirs, les incidences résiduelles à l'échelle des sites sont non significatives.	Non
			Présente			
A191	Sterne caugek <i>Sterna sandvicensis</i>	Espèce rare présente toute l'année le long des côtes basses rocheuses et sableuses, les marais littoraux. Nicheuse sur les îles de la Colombière (hors aire d'étude rapprochée).			Les mesures MR01 et MR03 permettent de cadrer les perturbations en dehors de la période globale de reproduction. L'abandon des travaux de déroctages au niveau de la Traversaine (ME03) permet d'éviter l'impact sur les individus en	Non

Code	Désignation	Description et intérêt des sites Natura 2000 pour l'espèce			Évaluation des incidences N2000	Incidences significatives
		FR2510037	FR5310052	FR5310095		
		Elle peut fréquenter la partie marine de l'aire d'étude rapprochée pour le transit migratoire ou la recherche alimentaire. L'aire d'étude rapprochée présente des habitats favorables à la halte migratoire de l'espèce ou l'hivernage.			alimentation. La mesure MR06 réduit les risques d'incidences sur les espèces liés à la remise en suspension. Les incidences à retenir tiennent principalement d'un phénomène de dérangement lié à la présence des engins de déroctage/dragage, notamment à proximité des zones d'alimentation.	
		Présente	Présente	Présente		
A192	Sterne de Dougall <i>Sterna dougalli</i>	Espèce rare présente en période de migration et de reproduction, le long des côtes basses rocheuses et sableuses, les marais littoraux. Elle peut fréquenter la partie marine de l'aire d'étude rapprochée pour le transit migratoire ou la recherche alimentaire. Bien que très rare sur l'aire d'étude, sa présence sur les îles de la Colombière (aire d'étude éloignée) en période de reproduction conduit à la retenir pour l'évaluation des incidences.			Ce phénomène peut occasionner des dépenses énergétiques supplémentaires pour des individus. Toutefois considérant la présence rare sur le secteur, ainsi que la disponibilité en habitats et reposoirs, les incidences résiduelles à l'échelle des sites sont non significatives.	Non
			Présente			
A193	Sterne pierregarin <i>Sterna hirundo</i>	Espèce rare présente en période de migration et de reproduction, le long des côtes basses rocheuses et sableuses, les marais littoraux. Nicheuse sur les îles de la Colombière (hors aire d'étude rapprochée). Elle peut fréquenter la partie marine de l'aire d'étude rapprochée pour le transit migratoire ou la recherche alimentaire.				Non
		Présente	Présente	Présente		
A199	Guillemot de Troil <i>Uria aalge</i>	Espèce aux mœurs pélagiques pouvant fréquenter la partie marine de l'aire d'étude rapprochée pour le transit ou la recherche alimentaire. Elle se reproduit sur l'île de Cézembre.			Les travaux auront lieu en période d'absence des espèces. Les impacts sont donc évités. En cas de présence d'individus en dehors des périodes habituelles, <ul style="list-style-type: none"> - l'impact lié à la remise en suspension de matières et de dépôts sédimentaires est jugé négligeable du fait des forts courants secteur Traversaine. - La mesure MR06 permettra de réduire les risques d'incidences sur les individus, - de plus la disponibilité en habitats est suffisante pour permettre le report vers des zones de quiétude des éventuels groupes d'individus sujets à perturbation au moment de la phase de travaux. Aussi au regard des périodes de travaux et du faible risque de présence couplé aux mesures de réduction prévues, les incidences sur les populations à l'échelle des sites sont jugées non significatives.	Non
		-	Présente	-		
A384	Puffin des baléares <i>Puffinus mauretanicus</i>	Espèce aux mœurs pélagiques pouvant fréquenter la partie marine de l'aire d'étude rapprochée toute l'année pour le transit ou la recherche alimentaire. Présence et stationnements possibles de groupes d'oiseaux dans la partie marine de l'aire d'étude rapprochée			Les mesures MR01 et MR03 permettent de cadrer les perturbations en dehors de la période globale de reproduction. L'abandon des travaux de déroctages au niveau de la Traversaine (ME03) permet d'éviter l'impact sur les individus en alimentation. La mesure MR06 réduit les risques d'incidences sur les espèces liés à la remise en suspension. Les incidences à retenir tiennent principalement d'un phénomène de dérangement lié à la présence des engins de déroctage/dragage, notamment à proximité des zones d'alimentation. Ce phénomène peut occasionner des dépenses énergétiques supplémentaires pour des individus. Toutefois considérant la présence rare sur le secteur, ainsi que la disponibilité en habitats et reposoirs, les incidences résiduelles à l'échelle des sites sont non significatives.	Non
		Présente	Présente	Présente		

Code	Désignation	Description et intérêt des sites Natura 2000 pour l'espèce			Évaluation des incidences N2000	Incidences significatives
		FR2510037	FR5310052	FR5310095		
A009	Fulmar boréal <i>Fulmarus glacialis</i>	Espèce aux mœurs pélagiques pouvant fréquenter la partie marine de l'aire d'étude rapprochée pour le transit où la recherche alimentaire. Bien que considéré comme rare à très rare sur l'aire d'étude, sa présence possible en période de reproduction (en comportement d'alimentation) conduit à le retenir dans l'évaluation des incidences.			Les mesures MR01 et MR03 permettent de cadrer les perturbations en dehors de la période globale de reproduction. L'abandon des travaux de déroctages au niveau de la Traversaine (ME03) permet d'éviter l'impact sur les individus en alimentation. La mesure MR06 réduit les risques d'incidences sur les espèces liés à la remise en suspension. Les incidences à retenir tiennent principalement d'un phénomène de dérangement lié à la présence des engins de déroctage/dragage, notamment à proximité des zones d'alimentation.	Non
		-	-	Présente		
A013	Puffin des anglais <i>Puffinus puffinus</i>	Espèce présente toute l'année, aux mœurs pélagiques. Nicheuse sur l'archipel des Sept îles. Espèce pouvant fréquenter la partie marine de l'aire d'étude rapprochée pour le transit où la recherche alimentaire.			Ce phénomène peut occasionner des dépenses énergétiques supplémentaires pour des individus. Toutefois considérant la présence rare sur le secteur, ainsi que la disponibilité en habitats et reposoirs, les incidences résiduelles à l'échelle des sites sont non significatives.	Non
		Présente	-	Présente		
A016	Fou de Bassan <i>Morus bassanus</i>	Espèce aux mœurs pélagiques pouvant fréquenter la partie marine de l'aire d'étude rapprochée pour le transit où la recherche alimentaire. L'unique colonie de reproduction en France Métropolitaine se situe dans la Réserve Naturelle des Sept îles. Espèce pouvant fréquenter la partie marine de l'aire d'étude rapprochée pour le transit ou la recherche alimentaire. L'aire d'étude rapprochée présente des habitats favorables à la halte migratoire de l'espèce ou l'hivernage.			Seule une zone fonctionnelle d'alimentation est temporairement impactée par les travaux de dragage ; de nombreux sites de repli existent à proximité. Les incidences à retenir tiennent principalement d'un phénomène de dérangement lié à la présence des engins de déroctage/dragage, notamment à proximité des zones d'alimentation, des falaises ou reposoirs où l'espèce est présente. Ce phénomène peut occasionner des dépenses énergétiques supplémentaires pour des individus. La disponibilité en habitats et reposoirs est suffisante pour permettre le report vers des zones de quiétude. La colonisation rapide des communautés benthiques permettra de limiter la durée de l'impact ; ainsi l'impact résiduel sur les populations est négligeable.	Non
		Présente	Présente			
A017	Grand Cormoran <i>Phalacrocorax carbo</i>	Espèce présente toute l'année, des côtes rocheuses basses à hautes pouvant fréquenter la partie marine de l'aire d'étude rapprochée pour le transit où la recherche alimentaire. Elle se reproduit principalement sur des îlots rocheux, l'île des Landes face à la Pointe du Grouin est un des principaux sites de reproduction bretons. Espèce pouvant fréquenter la partie marine de l'aire d'étude rapprochée pour le transit ou la recherche alimentaire.			Les mesures MR01 et MR03 permet de cadrer les perturbations en dehors de la période globale de reproduction. Les mesures de réduction des nuisances sonores d'une part limitent fortement les risques de destruction d'individus. L'abandon des travaux de déroctages au niveau de la Traversaine (ME03) permet d'éviter l'impact sur les individus en alimentation. Les incidences de dérangement lié à la présence des engins de déroctage/dragage, notamment à proximité des zones d'alimentation, des falaises ou reposoirs où l'espèce est présente restent limitées ; la disponibilité en habitats et reposoirs est suffisante pour permettre le report vers des zones de quiétude. Les incidences résiduelles sont non significatives.	Non
		Présente	Présente	Présente		
A018	Cormoran huppé <i>Phalacrocorax aristotelis</i>	Espèce présente toute l'année, des côtes rocheuses basses à hautes pouvant fréquenter la partie marine de l'aire d'étude rapprochée pour le transit où la recherche alimentaire. Elle se reproduit principalement sur des îlots rocheux et l'île de Cézembre qui rassemble 6% des effectifs régionaux. Espèce pouvant fréquenter la partie marine de l'aire d'étude rapprochée pour le transit ou la recherche alimentaire.			Les mesures MR01 et MR03 permet de cadrer les perturbations en dehors de la période globale de reproduction. Les incidences résiduelles sont non significatives.	Non
		Présente	Présente	Présente		
A046	Bernache cravant <i>Branta bernicla</i>	Espèce côtière présente en hiver et en halte migratoire qui fréquente les côtes basses et marais littoraux avec de vastes estrans sableux et / ou vaseux,			Les mesures MR01 et MR03 permet de cadrer les perturbations en dehors de la période globale de reproduction.	Non

Code	Désignation	Description et intérêt des sites Natura 2000 pour l'espèce			Évaluation des incidences N2000	Incidences significatives
		FR2510037	FR5310052	FR5310095		
		L'aire d'étude rapprochée présente des habitats favorables à la halte migratoire de l'espèce. La partie marine de l'aire d'étude rapprochée peut-être fréquentée par des groupes d'individus en migration active.			Seule une zone fonctionnelle d'alimentation est temporairement impactée par les travaux de dragage ; de nombreux sites de repli existent à proximité. Les incidences à retenir tiennent principalement d'un phénomène de dérangement lié à la présence des engins de déroctage/dragage, notamment à proximité des zones d'alimentation, des falaises ou reposoirs où l'espèce est présente. Ce phénomène peut occasionner des dépenses énergétiques supplémentaires pour des individus. La disponibilité en habitats et reposoirs est suffisante pour permettre le report vers des zones de quiétude. La colonisation rapide des communautés benthiques permettra de limiter la durée de l'impact ; ainsi l'impact résiduel sur les populations est négligeable.	
A048	Tadorne de Belon <i>Tadorna tadorna</i>	Espèce côtière présente toute l'année qui fréquente généralement les côtes basses avec de vastes estrans sableux et / ou vaseux, les marais littoraux salés ou saumâtres. L'aire d'étude rapprochée présente des habitats favorables à la halte migratoire de l'espèce ou l'hivernage La partie marine de l'aire d'étude rapprochée peut-être fréquentée par des groupes d'individus en migration active ; l'espèce est connue en période de reproduction à Cézembre.			Les mesures MR01 et MR03 permettent de cadrer les perturbations en dehors de la période globale de reproduction. Les incidences à retenir tiennent principalement d'un phénomène de dérangement lié à la présence des engins de déroctage/dragage, notamment à proximité des zones d'alimentation, des falaises ou reposoirs où l'espèce est présente. Ce phénomène peut occasionner des dépenses énergétiques supplémentaires pour des individus. La disponibilité en habitats et reposoirs est suffisante pour permettre le report vers des zones de quiétude.	Non
		Présente	Présente			
A053	Canard colvert <i>Anas platyrhynchos</i>	Espèce présente toute l'année qui fréquente tous types de plans d'eau et de milieux humides. L'aire d'étude rapprochée présente des habitats favorables à la halte migratoire de l'espèce ou l'hivernage. La partie marine de l'aire d'étude rapprochée peut-être fréquentée par des groupes d'individus en migration active.			Les mesures MR01 et MR03 permettent de cadrer les perturbations en dehors de la période globale de reproduction. Les incidences à retenir tiennent principalement d'un phénomène de dérangement lié à la présence des engins de déroctage/dragage, notamment à proximité des zones d'alimentation, des falaises ou reposoirs où l'espèce est présente. Ce phénomène peut occasionner des dépenses énergétiques supplémentaires pour des individus. La disponibilité en habitats et reposoirs est suffisante pour permettre le report vers des zones de quiétude.	Non
			Présente			
A130	Huitrier pie <i>Haematopus ostralegus</i>	Espèce présente toute l'année mais principalement en hiver et en migration, qui fréquente les côtes et estrans rocheux. La Bretagne compte quelques populations nicheuses dont une petite (11 couples) notamment sur l'île de Cézembre et la baie de Lancieux .			Secteur port, seule une zone fonctionnelle d'alimentation est temporairement impactée par les travaux de dragage ; de nombreux sites de repli existent à proximité. L'ensemble des mesures de contrôle des niveaux sonores permettra de réduire les effets directs sur les individus, en particulier la mesure de Soft-start. La stricte application des mesures en phase chantier, le contrôle par le référent environnemental et les mesures d'urgence en cas d'accident doivent permettre un impact résiduel négligeable sur la population La colonisation rapide des communautés benthiques permettra de limiter la durée de l'impact ; ainsi l'impact résiduel sur les populations est négligeable.	Non
		Présente	Présente	Présente		
A137	Grand Gravelot <i>Charadrius hiaticula</i>	Espèce principalement présente en hiver et en migration qui fréquente les côtes rocheuses basses, les marais littoraux avec de vastes estrans sableux et / ou vaseux. La Bretagne compte quelques populations nicheuses. L'aire d'étude rapprochée présente des habitats favorables à la halte migratoire de l'espèce ou l'hivernage. La partie marine de l'aire d'étude rapprochée peut-être fréquentée par des groupes d'individus en migration active.			Les mesures MR01 et MR02 permettent de limiter fortement les impacts sur les habitats d'alimentation. Secteur port, seule une zone fonctionnelle d'alimentation est temporairement impactée par les travaux de dragage ; de nombreux sites de repli existent à proximité. La colonisation rapide des communautés benthiques permettra de limiter la durée de l'impact ; ainsi l'impact résiduel sur les populations est négligeable.	Non
			Présente	Présente		

Code	Désignation	Description et intérêt des sites Natura 2000 pour l'espèce			Évaluation des incidences N2000	Incidences significatives
		FR2510037	FR5310052	FR5310095		
					Les incidences à retenir tiennent principalement d'un phénomène de dérangement lié à la présence des engins de déroctage/dragage, notamment à proximité des zones d'alimentation, des falaises ou reposoirs où l'espèce est présente. Ce phénomène peut occasionner des dépenses énergétiques supplémentaires pour des individus. La disponibilité en habitats et reposoirs est suffisante pour permettre le report vers des zones de quiétude.	
A144	Bécasseau sanderling <i>Calidris alba</i>	Espèce côtière présente principalement en hiver et en halte migratoire qui fréquente les côtes rocheuses basses, les marais littoraux avec de vastes estrans sableux et / ou vaseux. L'aire d'étude rapprochée présente des habitats favorables à la halte migratoire de l'espèce ou l'hivernage. La partie marine de l'aire d'étude rapprochée peut-être fréquentée par des groupes d'individus en migration active.			Seule une zone fonctionnelle d'alimentation est temporairement impactée par les travaux de dragage ; de nombreux sites de repli existent à proximité. Les incidences à retenir tiennent principalement d'un phénomène de dérangement lié à la présence des engins de déroctage/dragage, notamment à proximité des zones d'alimentation, des falaises ou reposoirs où l'espèce est présente. Ce phénomène peut occasionner des dépenses énergétiques supplémentaires pour des individus. La disponibilité en habitats et reposoirs est suffisante pour permettre le report vers des zones de quiétude. La colonisation rapide des communautés benthiques permettra de limiter la durée de l'impact ; ainsi l'impact résiduel sur les populations est négligeable.	Non
			Présente			
A148	Bécasseau violet <i>Calidris maritima</i>	Espèce côtière présente principalement en hiver et en halte migratoire qui fréquente les côtes rocheuses basses, les marais littoraux avec de vastes estrans sableux et / ou vaseux. L'aire d'étude rapprochée ne présente pas d'habitats favorables à la halte migratoire de l'espèce ou l'hivernage. La partie marine de l'aire d'étude rapprochée peut être fréquentée en revanche par des groupes d'individus en migration active.				
		Présente	Présente			
A149	Bécasseau variable <i>Calidris alpina</i>	Espèce côtière présente principalement en hiver et en halte migratoire qui fréquente les côtes rocheuses basses, les marais littoraux avec de vastes estrans sableux et / ou vaseux. L'aire d'étude rapprochée ne présente pas d'habitats favorables à la halte migratoire de l'espèce ou l'hivernage. La partie marine de l'aire d'étude rapprochée peut être fréquentée en revanche par des groupes d'individus en migration active.				
			Présente	Présente		
A160	Courlis cendré <i>Numenius arquata</i>	Espèce côtière présente en hiver et en halte migratoire qui fréquente les côtes rocheuses basses, les marais littoraux avec de vastes estrans sableux et / ou vaseux. L'unique population nicheuse en Bretagne est localisée dans les Monts d'Arrée. L'aire d'étude rapprochée présente des habitats favorables à la halte migratoire de l'espèce ou l'hivernage : une observation sur le secteur sud de l'aire d'étude rapprochée La partie marine de l'aire d'étude rapprochée peut-être fréquentée par des groupes d'individus en migration active.				
			Présente			
A169	Tournepière à collier <i>Arenaria interpres</i>	Espèce présente en hiver et en période de migration et fréquentant les côtes rocheuses basses. La partie marine de l'aire d'étude rapprochée peut être fréquentée par des groupes d'individus en migration active.			Les mesures MR01 et MR03 permet de cadrer les perturbations en dehors de la période globale de reproduction et d'hivernage. Les incidences à retenir tiennent principalement d'un phénomène de dérangement lié à la présence des engins de déroctage/dragage, notamment à proximité des zones d'alimentation, des falaises ou reposoirs où l'espèce est présente.	Non

Code	Désignation	Description et intérêt des sites Natura 2000 pour l'espèce			Évaluation des incidences N2000	Incidences significatives
		FR2510037	FR5310052	FR5310095		
		Présente	Présente		Ce phénomène peut occasionner des dépenses énergétiques supplémentaires pour des individus. La disponibilité en habitats et reposoirs est suffisante pour permettre le report vers des zones de quiétude.	
A183	Goéland brun <i>Larus fuscus</i>	Espèce présente toute l'année fréquentant une large variété de milieux sur les zones côtières ou intérieures. Espèce nicheuse dans l'aire d'étude rapprochée, notamment sur la partie terrestre du terminal du Naye et l'île de Cézembre (150 couples nicheurs). L'espèce niche en petit nombre sur les îles Chaussey et le Cap d'Erquy ou Fréhel.			Les travaux sur le terminal engendrent la destruction de plusieurs habitats de reproduction pour les 3 espèces de goélands. La perte d'habitat est définitive du fait de la mise en œuvre de mesures d'effarouchement sur le nouveau bâtiment, pour éviter une nouvelle nidification sur les toits. Les mesures MR01, MR03 et MR09 permettent de réduire les impacts directs. Une dizaine de nids ont été inventoriés sur le terminal du Naye : 5 de Goéland argenté, 4 de Goéland marin et 1 de Goéland brun.	Non
		Présente	Présente	Présente		
A184	Goéland argenté <i>Larus argentatus</i>	Espèce présente toute l'année fréquentant une large variété de milieux sur les zones côtières ou intérieures. Espèce nicheuse dans l'aire d'étude rapprochée, notamment sur la partie terrestre du terminal du Naye et l'île de Cézembre (2650 couples nicheurs). L'espèce niche sur les îles Chaussey (effectifs en diminution), sur les îles de la Colombières, de la Nellière et des Haches (100 individus au maximum) et sur le Cap D'Erquy ou Fréhel (275 individus).			Les mesures MR10 et MR11 permettent de réduire les impacts de dérangements et s'assurer de l'absence de tout individu ou œuf lors des phases de démolition des bâtiments, et globalement de l'absence de recolonisation en cours de chantier (mise en place d'effarouchement temporaire le cas échéant). De plus, l'ensemble des mesures de réduction sonore permettront un impact résiduel négligeable sur la population ; tout comme la stricte application des mesures en phase chantier, le contrôle par le référent environnemental et les mesures d'urgence en cas d'accident.	Non
		Présente	Présente	Présente		
A187	Goéland marin <i>Larus marinus</i>	Espèce présente toute l'année fréquentant une large variété de milieux sur les zones côtières ou intérieures. Espèce nicheuse dans l'aire d'étude rapprochée, notamment sur la partie terrestre du terminal du Naye et l'île de Cézembre (83 couples nicheurs). 750 couples sont connus sur les îles Chaussey, 1 couple est connu sur les îles de la Colombières, de la Nellière et des Haches et une dizaine d'individus nichent sur le Cap Fréhel ou d'Erquy.			Enfin une mesure de compensation au titre de la réglementation espèces protégées est prévue sur l'île de Cézembre et permettra d'éviter toute perte de biodiversité pour l'espèce. Au vu des nombre de nids détruits comparativement aux effectifs des colonies, de la disponibilité en habitats de reproduction et reposoirs est suffisante pour permettre le report vers des zones de quiétude Les populations de ces espèces ne sont pas impactées significativement.	Non
		Présente	Présente	Présente		
A200	Pingouin torda <i>Alca torda</i>	Espèce aux mœurs pélagiques et côtières pouvant fréquenter la partie marine de l'aire d'étude rapprochée pour le transit où la recherche alimentaire. Espèce nicheuse dans l'aire d'étude rapprochée, sur les falaises de l'île de Cézembre, avec 2 couples recensés.			Les travaux auront lieu en période d'absence des espèces. Les impacts sont donc évités. En cas de présence d'individus en dehors des périodes habituelles, <ul style="list-style-type: none"> - L'abandon des travaux de déroctages au niveau de la Traversaine (ME03) permet d'éviter l'impact sur les individus en alimentation - La mesure MR06 permettra de réduire les risques d'incidences sur les individus, - De plus la disponibilité en habitats est suffisante pour permettre le report vers des zones de quiétude des éventuels groupes d'individus sujets à perturbation au moment de la phase de travaux. Aussi au regard des périodes de travaux et du faible risque de présence couplé aux mesures de réduction prévues, les incidences sur les populations à l'échelle des sites sont jugées non significatives.	Non
			Présente	Présente		

1.8.6 Evaluation des incidences cumulées

Dans le cadre de l'évaluation des incidences Natura 2000, l'étude des incidences cumulées doit viser les projets relevant du même maître d'ouvrage et susceptibles d'avoir un effet sur le réseau Natura 2000 déjà concerné par le projet.

La Région Bretagne ne porte pas d'autre projet sur ce secteur.

En conclusion, il n'y a pas d'incidence cumulée entre le projet de modernisation du terminal du Naye et d'autres projets d'aménagement sur les sites « FR2510037 – Chausey », « FR5310052 – Iles de la Colombière de la Neillère et des hâches », « FR5310095 – Cap d'Erquy et Cap Fréhel », « FR5300061 – Estuaire de la Rance », « FR5300012 – Baie de Lancieux, de l'Arguenon, Archipel de Saint-Malo » et « FR5300052 – Côte de Cancale à Paramé ».

1.8.7 Conclusion sur l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000

Sur la base des impacts résiduels du projet, définis à l'échelle locale en phase travaux et en phase d'exploitation, aucune incidence significative n'est attendue pour les espèces ayant justifiées une évaluation des incidences au titre de Natura 2000.

En effet, les mesures d'insertion environnementale et les techniques mises en œuvre en phase de conception, de travaux et d'exploitation permettent de garantir des niveaux d'impacts faibles localement.

Ainsi, aucune incidence significative n'est attendue pour l'avifaune à l'origine de la désignation des sites « FR2510037 – Chausey », « FR5310052 – Iles de la Colombière de la Neillère et des hâches », « FR5310095 – Cap d'Erquy et Cap Fréhel », « FR5300061 – Estuaire de la Rance », « FR5300012 – Baie de Lancieux, de l'Arguenon, Archipel de Saint-Malo » et « FR5300052 – Côte de Cancale à Paramé ».
